



**REPUBLIQUE TUNISIEENE**

*Ministère de l'Équipement et de l'Habitat*

**Unité de Gestion du Budget par Objectifs**

# **Rapport Annuel de Performance de l'Année 2020**

**Décembre 2021**

*Ce rapport a été réalisé par l'unité GBO du Ministère  
de l'Équipement et de l'Habitat  
en collaboration avec les Responsables de tous les programmes*

## TABLE DES MATIERES

### I-CHAPITRE I : PRESENTATION GENERALE

1-Résultat de performance pour l'année 2020	1
2. Exécution du budget de la mission en 2020	4

### Chapitre 2 PRESENTATION DES REALISATIONS DES PROGRAMMES DE LA MISSION

#### Programme 1: « Infrastructure routière »

Analyse de Performance du programme	9
Présentation de l'exécution du budget du programme	15

#### Programme -2- « Protection des zones urbaines, du littoral et maitrise d'ouvrages»

Analyse de Performance du programme	24
Présentation de l'exécution du budget du programme	31

#### Programme 3 « Aménagement du territoire Urbanisme et Habitat »

Analyse de Performance du programme	35
Présentation de l'exécution du budget du programme	39

#### Programme 9 « Pilotage & Appui »

Analyse de Performance du programme	48
Présentation de l'exécution du budget du programme	54

---

# Chapitre 1

## Présentation Générale

---

### 1-Résultat de performance pour l'année 2020

La Mission de l'Équipement et de l'Habitat veille à la bonne exécution de la politique publique de l'infrastructure et de l'habitat dans le but de renforcer les éléments de l'économie nationale à travers une bonne planification et orientation stratégique du secteur.

Le rôle stratégique de la mission consiste, donc, à fournir une infrastructure moderne, à connecter les zones industrielles au réseau routier, ferroviaire, aéroportuaire et portuaire et à les intégrer dans leur environnement et à aménager des pistes rurales afin de désenclaver les zones intérieures, ce qui permettrait aux habitants d'accéder à divers services publics tels que la santé et l'éducation, ainsi que de contribuer au cycle économique et promouvoir l'investissement.

Dans ce cadre, la Mission de l'Équipement et de l'Habitat vise à achever 1300 km d'autoroutes à l'horizon 2030 dont 407 km achevés et 331 km en cours, soit un taux de progression de 56%. Elle vise également à achever 2000 km de routes rapides, dont 540 km en dehors des zones urbaines.

Dans le secteur de la protection des zones urbaines et du littoral & la maîtrise d'ouvrages, la stratégie de la mission consiste à l'élaboration d'un programme annuel pour la réalisation des projets de protection contre les inondations et vise à finaliser l'actualisation de l'étude stratégique 2050 déjà existante dans le but de protéger l'ensemble du territoire de la Nation contre le risque des inondations et la maintenance de tous les ouvrages de protection par le curage et le nettoyage périodique et chaque fois que nécessaire,

La mission vise également à conserver et à protéger le domaine public maritime sur plusieurs parties du linéaire littoral et des ports maritimes, et à maîtriser la réalisation des projets de bâtiments civils délégués avec des constructions durables, énergétiquement économiques et respectueuses de l'environnement et à réaliser des études architecturales considérant l'aspect genre.

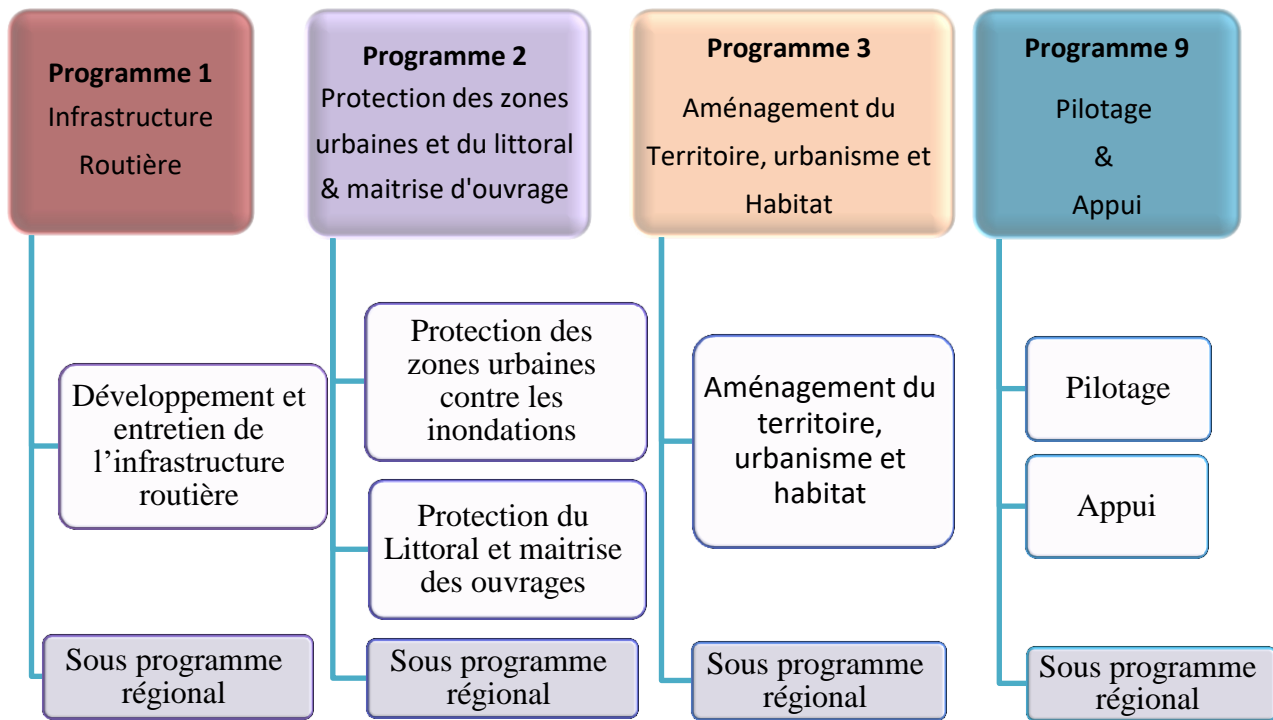
Dans le domaine de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et de l'habitat, la stratégie consiste à maîtriser la répartition des populations et des activités économiques sur le territoire national dans le but d'établir un développement durable équitable, équilibré, d'établir une planification urbaine durable pour les villes et les communautés rurales, de promouvoir le logement social et abordable, de réhabiliter et d'intégrer les quartiers populaires tout en garantissant l'égalité des chances. La mission vise à achever 41 000 logements et lots sociaux à l'horizon 2025, dont 8 400 déjà réalisés et 4 000 en cours, avec un taux d'avancement de 31%.

Dans le cadre de ses engagements internationaux, la Mission de l'Équipement et de l'Habitat travaille sur la consolidation des principes de l'Organisation des Nations Unies en contribuant à plusieurs initiatives visant à parvenir à un monde prospère, solidaire et sécurisé dans lequel tous jouissent du développement, du bien-être et des moyens de subsistance en lançant une étude sur la « politique urbaine nationale »,

La Mission de l'Équipement et de l'Habitat est également impliquée dans le projet de route transsaharienne par son adhésion permanente au comité de liaison de la route transsaharienne - CLRT- et dans le projet de l'économie bleue par son adhésion permanente au Comité de direction de l'Initiative de développement durable de l'économie bleue dans le bassin méditerranéen occidental.

## **Cartographie programmatique de la Mission**

La Mission comprend trois programmes opérationnels et un programme Pilotage et Appui répartis comme suit.



Pour atteindre les objectifs fixés dans le cadre des programmes de la mission, les réalisations suivantes ont été achevées en 2020 :

- Mise en œuvre la stratégie de mission dans le domaine des routes visant à développer les routes et des autoroutes au niveau national et maghrébin, ainsi qu'à prendre soin des routes structurées et à développer un système de routes rurales avec priorité pour l'achèvement des travaux d'entretien,
- La connexion routière, l'achèvement des échangeurs, le dédoublement des routes et l'annonce d'avis d'élargissement de l'entrée sud de la capitale.
- L'année 2020 a également reconnu l'achèvement des travaux de dédoublement de certaines routes nationales à Sousse Kairouan Zaghouan, Siliana, Tala et 8 achèvements des échangeurs à Sfax.
- De nombreux travaux se poursuivent également à Sfax, Nabeul, korba, Manzel Temim, liaison de la ville de Tatawine à la route A1 et le dédoublement de la voie romaine (T.C. 117) .
- réalisation de plusieurs projets et collectivités locales qui présente un risque d'inondation, et cela pour limiter son impact et conséquences probable sur les vies humaines et les biens,

Et pour garantir la rentabilité des infrastructures réalisées l'administration a préparé des programmes d'entretien et d'engagement pour entretenir avec l'identification de la nature d'intervention qui sera faite,

- Protection du port de Bizerte, reconstruire la jetée dans le bassin extérieur du port de plaisance de Monastir, reconstruire la jetée dans le vieux port de Ghar melh, protéger une partie de la bande côtière de Beni Fatayel- Zarzis .

En 2020, l'exemple de Plan d'Aménagement Urbain du Denden et de La Marsa ont été approuvés.

Le nombre de logements et de lotissements sociaux réalisés dans le cadre du programme spécial de logement social jusqu'à la fin de 2020 était de 1 160, estimé à 73% par rapport aux prévisions.

## **2. Exécution du budget de la mission en 2020:**

### **2.1 Réalisations de la mission par rapport aux prévisions selon la nature des dépenses**

Le budget de la Mission Equipement et Habitat a été ajusté conformément à la loi de finances initiale de 2020 dans la fourchette de 1 479 112 MDT, soit un taux de développement de 23% par rapport à 2019 (1 202 048 d) et 1 634 112 MDT selon la loi de finances complémentaire répartie comme suit:

- Rémunérations publiques : 112 999,8 milliers de dinars
- Dépenses de Fonctionnement : 55 291,2 milliers de dinars
- Investissement : 1 381 400 mille dinars
- Opérations financières 81 600 mille dinars

**Tableau 1 :**  
**Exécution du budget de la mission pour 2020 par rapport aux prévisions**  
**Distribution par nature de la dépense (paiement)**

Nature des Dépenses		Prévisions 2020	Réalizations 2020 (2)	Réalizations par rapport aux previsions	
		L.F.C 2020 (1)		Montant (2-1)	taux de réalisation (2/1)
Rémunération publique	Crédits de paiement	113 000	104 466	-8 533,84	92,45%
Dépenses de Fonctionnement	crédits de paiement	55 291	55 924	632,94	101,14%
Interventions	crédits d'engagement	2 821	3 444	623,00	122,08%
	crédit de paiement	2 821	3 444	623,00	122,08%
Investissement	crédits d'engagement	8 726 090	3 677 847	-5 048 242,06	42,15%
	crédits de paiement	1 381 400	1 364 282	-17 118,29	98,76%
Opérations financières	crédits d'engagement	81 600	81 600	0,00	100,00%
	crédits de paiement	81 600	81 600	0,00	100,00%
Total	crédits d'engagement	8 978 802	3 923 282	-5 055 519,97	43,69%
	crédits de paiement	1 634 112	1 609 716	-24 396,20	98,51%

Nous remarquons que les crédits de paiement pour la rémunération Publique se sont élevés à 104 465,96 MDT, soit de 92.45% par rapport à la loi des finances complémentaire, suite aux recrutements et aux promotions réalisés au titre de l'année 2020,

Les dépenses de fonctionnement ont dépassés un taux de réalisation de 100% et cela s'explique par le transfert des crédits du programme 9 au programme 1,

De leur part, les dépenses d'investissement ont atteint un taux de réalisation de 98.76% par rapport aux prévisions ce qui est satisfaisant considérant la continuité des projets en cours.



## 2.2 Réalisations de la mission par rapport aux prévisions selon les programmes

**Tableau 2 :**  
**Exécution du budget de la mission pour 2020 par rapport aux prévisions**  
**Répartition par programmes (crédits de paiement)**

Nature de Dépense		Prévisions 2020	Réalisation 2020 (2)	Réalisation par rapport au prévision	
		L.F.C 2020 (1)		Montant (2-1)	taux de réalisation (2/1)
<b>Programme 1:</b> Infrastructures routières	Crédit de paiement	7 303 782	2 771 538	-4 532 243,4	37,95%
	crédit de paiement	1 254 815	1 239 149	-15 665,2	98,75%
<b>Programme 2:</b> Protection des zones urbaines ,du littoral et maîtrises d'ouvrages	crédit d'engagement	284 328	251 969	-32 358,5	88,62%
	crédit de paiement	108 543	103 978	-4 565,9	95,79%
<b>Programme 3:</b> Aménagement du territoire, Urbanisme et Habitat	crédit d'engagement	1 345 995	859 746	-486 249,0	63,87%
	crédit de paiement	228 078	228 043	-35,0	99,98%
<b>Programme 9:</b> Pilotage et Appui	crédit d'engagement	44 697	40 028	-4 669,1	89,55%
	crédit de paiement	42 676	38 546	-4 130,1	90,32%
<b>Total</b>	crédit d'engagement	<b>8 978 802</b>	<b>3 923 282</b>	<b>-5 055 520,0</b>	<b>43,69%</b>
	crédit de paiement	<b>1 634 112</b>	<b>1 609 716</b>	<b>-24 396,2</b>	<b>98,51%</b>

\* Sans prise en compte des ressources propres des Entreprises Publiques.

**Concernant le programme 1** « Infrastructure routière » Les prévisions de paiement étaient de 1 049 814,5 MD selon la LF 2020 et de 1 254 814,5 MDT selon la LFC 2020, la rémunération publique s'élève à 51 314,5 avec un taux de 93,7%.

Les moyens des services sont de 45 100 MD avec un taux de 104,8%, et ce cela s'explique par le transfert des crédits au programme 1 pour l'activité exploitation et entretien des routes classées.

Les crédits d'investissements s'élèvent à 873 400 MDT (dont 379 600 MD paiement extérieur) qui ont augmenté à 1 078 400 MD selon la LFC 2020 (dont 464 600 MD paiement extérieur) avec un taux de réalisation de 98,6% .

En ce qui concerne les crédits d'engagement le taux de réalisation n'a pas dépassé 36.4% est cela s'explique par le non engagement pour les grand projets tels que l'Autoroute (Tunis-Jelma) et la bretelle de la ville de Bizerte.

**Concernant le programme 2** "Protection des Zones Urbaines, du Littoral et Maitrise d'ouvrages", les crédits inscrits dans la LFC 2020 étaient de 108 543,4MD avec une baisse de 5 500 MD sur les crédits d'investissement par rapport à la LF 2020 ; la rémunération publique a atteint un taux de réalisation de 89.7% des crédits inscrits (les recrutements et les promotions au titre de l'année 2020 ont été reportés), les dépenses de fonctionnement ont atteint un taux de réalisation de 91,7% ; les dépenses d'investissement se sont élevés à 88 090 MDT, soit 94.9% des prévisions.

**Concernant le programme 3** "Aménagement du territoire, Urbanisme et Habitat", des dépenses de paiement inscrit dans la LFC se sont élevées à 228 078 MD, avec une baisse de 44 500MD par rapport à la LF 2020 , répartie comme suit:

- Réduction de 41 000 MD pour l'achèvement du programme spécifique du logement social.
- Une réduction de 3 500 MD pour le PRIQH 1<sup>ère</sup> génération et le projet de rénovation des anciens centres urbains.

les crédits d'engagement du programme 3 étaient de 842 473 MD, ce qui représente 63% du total des crédits inscrits dans la LF 2020 , tandis que les crédits de paiement ont atteint 228 043 MD ce qui représente 100% Du total des crédits inscrits dans la LFC 2020,

la rémunération publique a atteint 92% des dépenses inscrits (les recrutements et les promotions au titre de l'année 2020 ont été reportés) ; les dépenses de fonctionnement ont atteint 86%, par contre les dépenses d'Intervention ont atteint 163% suite à l'augmentation des participations spécifiques à l'UN-HABITAT.

De leur côté, les dépenses d'investissements ont été de 210 201 MD avec un taux de 101% de l'ensemble des prévisions, par contre le montant des dons réalisée au titre de l'année 2020, était de 1 416 MDT.

**Concernant le programme 9** « 'Pilotage et Appui », les crédits de paiement a été estimé à 42.216 MD dont 38 546MD ont été dépensés soit 91%, les crédits d'engagement étaient estimés à 47 143MD dont 40 028 MD consommés.

La rémunération publique représente 63% du total des crédits et cela revient à la nature même de l'activité du programme qui consiste à promouvoir les moyens humains et financiers de la Mission .

## **Chapitre 2**

# **Présentation des réalisations des Programmes de la Mission**

## Programme 1 Infrastructure routière

**Responsable du Programme**  
**Mr Slah ZOUARI**

**Nommé le 07 Février 2020**

### 1- Présentation et analyse des résultats de performance :

- **Objectif stratégique 1-1-1 - Développer des routes classées et autoroutes à l'échelle nationale et maghrébine**

L'importance de parvenir au développement souhaité du réseau autoroutier et des routes classées pour suivre la croissance du transport routier de marchandises et des personnes entre les différentes régions du pays ainsi que les pays voisins. Ainsi, deux indicateurs ont été retenus : le premier concerne l'état d'avancement de la mise en œuvre du plan autoroutier en vigueur, et le second concerne le taux normalisation du réseau routier (largeur égale ou supérieure à 7 mètres).

#### ❖ **Indicateur 1.1.1 Taux cumulé de réalisation du plan autoroutier en vigueur**

Unité de l'indicateur	Réalisation 2018	Réalisation 2019	Prévision 2020 (1)	Réalisation 2020 (2)	Réalisation 2020 par rapport prévision (1)/(2)	Prévision 2021	Prévision 2022
%	52	54	58	55	95	62	72

#### **Commentaire technique :**

- Définition de l'indicateur : Le taux d'avancement de réalisation des autoroutes
- La méthode de calcul de l'indicateur : La longueur des autoroutes réalisées / la longueur des autoroutes programmées

- Source d'information : L'Unité de réalisation des projets autoroutiers et de la libération d'emprises des routes structurées dans les villes ; Société Tunisie Autoroutes et l'Unité de réalisation de l'autoroute Tunis-Jelma.

### **Analyse de l'écart enregistré au niveau des réalisations par rapport aux prévisions de l'indice pour l'année 2020 :**

Les travaux de l'autoroute Gabès-Médenine se poursuivent sur une longueur de 84 km, avec un taux de réalisation atteignant 82% jusqu'à fin 2020, tandis que l'autoroute Médenine-Ras al-Jdir sur une longueur de 92 km, avec un taux de réalisation de 99% jusqu'à fin 2020 (certains lots sont achevés).

Les travaux se poursuivent pour libérer l'emprise de l'autoroute Tunis Jelma. L'appel d'offres pour les travaux de la tranche Al-Sabikha - Jelma a été lancé en octobre 2020. Il est prévu que l'appel d'offres pour les travaux de la tranche Tunis - Al-Sibikha sera au mois d'avril de l'année 2021. Il est prévu que les travaux de la totalité du projet commenceront début 2022 et se poursuivront sur 3 ans par conséquent l'indicateur notera une baisse entre 2021 et 2022.

#### **❖ Indicateur 1.1.2 Taux de normalisation du réseau routier**

Unité de l'indicateur	Réalisation 2018	Réalisation 2019	Prévision 2020 (1)	Réalisation 2020 (2)	Réalisation 2020 par rapport prévision (1)/(2)	Prévision 2021	Prévision 2022
%	65,6	68,8	71,3	67,3	94,4	72,1	73,9

#### **Commentaire technique :**

- Définition de l'indicateur : La proportion de routes dont la largeur répond aux spécifications techniques, c'est-à-dire dont la largeur est égale ou supérieure à 7 mètres, et cela s'inscrit dans la stratégie du secteur de faire répondre l'infrastructure aux exigences de la vie économique et sociale des usagers par l'aménagement et la modernisation des routes classées.

- La méthode de calcul de l'indicateur : La longueur du réseau routier revêtu d'une largeur égale ou supérieure à 7 m jusqu'à fin décembre de l'année / la longueur totale du réseau routier revêtu jusqu'à fin décembre de la même année, (sans tenir compte du réseau autoroutier)

- Source d'information : La Direction de l'exploitation et de l'entretien routier et La Direction de la programmation et de suivi des projets.

### **Analyse de l'écart enregistré au niveau des réalisations par rapport aux prévisions de l'indicateur pour l'année 2020 :**

**Voiries du Grand Tunis :** travaux de liaison entre la GP 10 et la route X d'une longueur de 3 km y compris 2 échangeurs se poursuivent, ainsi que le doublement du RL 533 entre la RL 546 et le Kaleet l'Andalus, et l'échangeur GP 9 - X 2, échangeur X 20 - X3, travaux sur le prolongement de la route X 20 (MC 31 - Sortie Ouest) les travaux de la route X4 y compris un échangeur à l'intersection des deux routes (X4-X20). L'appel d'offres a été lancé pour les travaux d'élargissement de l'entrée sud de Tunis en 2\*4 voies, ainsi que pour l'échangeur Ben Deha.

**Voiries structurantes des villes :** Les travaux de doublement de la route nationale 12 entre Sousse et Kairouan, les travaux de doublement de la route nationale 4 entre Zaghouan et Siliana, et le doublement de la route régionale 133 à Zaghouan sont achevés. Le déviation Thala à Kasserine se poursuit, ainsi que les travaux des 8 échangeurs sur la rocade à Sfax (les lots 1, 2, 3 et 4). Les lot 1 et 2 des travaux de l'entrée nord-sud de la ville de Sfax se poursuivent, ainsi que les travaux de dédoublement de la route régionale 27 entre Nabeul et Korba, lot 1 et lot 2 entre Korba et Menzel Tmim, les travaux de liaison de Tataouine à l'autoroute A1 et le doublement de la voie romaine (MC 117) à Médenine.

**Développement du réseau routier régional :** Les travaux de comblement du réseau des routes classées se poursuivent pour 200 km (tranches 2, 6, 7 et 8) et les travaux de la route nationale 19 dans le gouvernorat de Tataouine, ainsi que l'achèvement des travaux de comblement des routes locales 958 dans le gouvernorat de Gabès.

**Réhabilitation du réseau des routes classées :** Les travaux de réhabilitation de la route nationale 16 (2\*2 voies) d'une longueur de 21,3 km se poursuivent à Gabès, financés par la Banque Africaine de Développement (PMIR), et les travaux de réhabilitation de la route régionale 118 dans le gouvernorat de Médenine et la route nationale 20 dans le gouvernorat de Kébili, financée par le Fonds arabe pour le développement économique et social. Les travaux de la réhabilitation de la première partie (344,6 km) et de la deuxième partie (361,3 km) des routes classées financées par la Banque Africaine de Développement, se poursuivent bien que la plus pars des lots sont achevés certaines tranches ont été achevées. Les travaux de réhabilitation des routes classées d'une longueur de 195,8 km ont commencé, ils sont financés grâce au reliquat du prêt de la Banque Africaine de Développement (PMIR).

## **Renforcement du réseau des routes classées :**

Les travaux de renforcement des routes classées se poursuivent, la troisième tranche, d'une longueur de 282 km, dans 13 gouvernorats de l'intérieur, avec un financement du Fonds arabe pour le développement économique et social, même si les travaux de 10 lots sont achevés. Quant aux lots restants, l'avancement de la réalisation a atteint 65%.

## **Construction des ouvrages d'arts :**

La construction de 3 ouvrages d'arts sur un total de 20 unités financée par la Banque Africaine de Développement se poursuit. Dans le cadre du programme financé par le Fonds arabe pour le développement économique et social, les travaux de la première tranche se sont poursuivis (7 ouvrages d'arts dans 7 gouvernorats) et l'appel d'offre des travaux de la deuxième tranche (12 ouvrages d'arts dans 10 gouvernorats) ont été lancés, ainsi que les travaux de rétablissement de la liaison de la route régionale 128 et la sécurisation de la route contre les chutes de roches dans le gouvernorat de Nabeul.

## **Etudes routières**

La réalisation des études suivantes continue : Etude de la préparation de 650,3 km de routes classées dans 13 gouvernorats, étude de la ceinture sud de Jendouba (GP 17-GP 6-GP 17), et l'étude de la ceinture sud de la ville de Sidi Bouzid (RR125-RR 83). Et une étude de la ceinture ouest de la ville de Médenine (GP1 et MC 113 - GP 19 et GP1) et une étude de la ceinture de la ville de Tozeur (GP3 - GP3) et une étude d'un échangeur au niveau de l'intersection de GP1- MC 28 dans le gouvernorat de Nabeul, et une étude des échangeurs sur la route périphérique de la ville de Sousse, ainsi qu'une étude de doublement de la route régionale 117 (PK 0-21) et PK (28,5-53) dans le gouvernorat de Médenine.

L'étude continue pour l'aménager la place Bab Saadoun et les intersections de Ras Al-Tabia à la place Bab Saadoun, l'étude de 912 km de pistes rurales, une étude de doublement de la route reliant Sfax et Kasserine (GP 13- MC 182).

Un appel d'offres pour étudier l'aménagement de 1 164 km de pistes rurales dans 21 gouvernorats a été lancé.

- **Objectif stratégique 1-1-2 Améliorer l'accès des femmes et des hommes des zones rurales au réseau routier classé**
- ❖ **Indicateur 1.2.1 taux cumulé d'aménagement des pistes rurales**

Unité de l'indicateur	Réalisation 2018	Réalisation 2019	Prévision 2020 (1)	Réalisation 2020 (2)	Réalisation 2020 par rapport prévision (1)/(2)	Prévision 2021	Prévision 2022
%	43,1	44,2	44,7	45,2	101%	44,9	45,7

**Commentaire technique :**

- Définition de l'indicateur : Pourcentage cumulé d'aménagement des pistes rurales
- La méthode de calcul de l'indicateur : La longueur des pistes rurales aménagées/Longueur totale du réseau de pistes rurales
- Source d'information : La Direction de l'exploitation et l'entretien routier.

**❖ Indicateur 1.2.2 Proportion de l'allocation des dépenses d'investissement du Programme 1 pour les femmes rurales**

Unité de l'indicateur	Réalisation 2018	Réalisation 2019	Prévision 2020 (1)	Réalisation 2020 (2)	Réalisation 2020 par rapport prévision (1)/(2)	Prévision 2021	Prévision 2022
%	4,4	2,9	3,2	2,7	84,4%	4,5	3,4

**Commentaire technique :**

- Définition de l'indicateur : Proportion de l'allocation des dépenses d'investissement du Programme 1 pour les femmes rurales
- La méthode de calcul de l'indicateur : les crédits de paiement de l'activité 8 (aménagement des pistes rurales) alloué aux femmes rurales / Crédits de paiement des dépenses d'investissement du programme 1 Infrastructures routières
- Source d'information : les documents budgétaires et le site Web de l'Institut national des statistiques.

**Analyse de l'écart enregistré au niveau des réalisations par rapport aux prévisions de l'indicateur pour l'année 2020 :**



Plusieurs projets se poursuivent, dont les travaux d'aménagement de 151,7 km de pistes rurales dans 6 gouvernorats prioritaires, financés par le Fonds arabe de développement économique et social et la Banque africaine de développement, et l'aménagement de 26,4 km dans les gouvernorats de Bizerte, El Kef, Jendouba et Mahdia. L'aménagement de 912 km de pistes rurales financé par le Fonds koweïtien pour le développement économique arabe seul l'appel d'offres de la première tranche de 466 km a été lancé.

▪ **Objectif stratégique 1-1-3 : Maintenir la qualité du réseau routier**

Le Ministère accorde une grande attention à l'entretien du réseau des routes classées et des ouvrages d'art et les équipements y afférents, car il considère que l'entretien des routes n'est pas moins important que sa mise en œuvre afin de maintenir la qualité du réseau routier à un niveau de performance qui assure la sécurité de ses usagers, en effet plus de (1000) km de routes font l'objet d'un entretien périodique et régulier.

Chaque année, les routes sont examinées. Des visites sur le terrain, un examen large pour déterminer l'étendue des dommages et les besoins d'entretien. Aussi, une inspection est effectuée pour déterminer l'état de certains ouvrages d'art.

La direction Générale des Ponts et Chaussées cherche à développer la performance des travaux d'entretien et d'exploitation des routes en continuant à bénéficier du programme d'incitation à l'emploi des jeunes. Des marchés-cadres ont été conclus avec les micro entreprises pour la réalisation de 4 tâches : l'entretien de la signalisation horizontale et verticale et des équipements de la route (1), La propreté et la préservation de l'environnement et curage des ouvrages hydrauliques (2), la réparation de la chaussée de la route (3) et l'entretien de l'éclairage public (4).

❖ **Indicateur 1.1.3.1 Indice de qualité du réseau routier classé au niveau régional**

Unité de l'indicateur	Réalisation 2018	Réalisation 2019	Prévision 2020 (1)	Réalisation 2020 (2)	Réalisation 2020 par rapport prévision (1)/(2)	Prévision 2021	Prévision 2022
%	63,2	64,5	69,4	64,7	93%	72,6	75,7

**Commentaire technique :**

- Définition de l'indicateur : Maintenir la qualité du réseau routier

- La méthode de calcul de l'indicateur :

$$\frac{((RBE)*100)+(RMOE)*50+(RMAE*10)}{(LRRR)}$$

Terminologie :

(RBE) Routes en bon état : ne montre aucun défaut (fissures...)

(RMOE) Routes en moyen état : montre des défauts de surface ou partiels (dans des endroits limités) et n'inclut pas la structure de la chaussée (couches de base), ainsi que plusieurs interventions de réparation de nez de poules ont été effectués.

(RMAE) Routes en mauvais état : montre des défauts généraux et des fissures profondes, braises, amiotiques, engourdissement, etc.

(LRRR) Longueur du réseau routier revêtu

- Source d'information : La Direction de l'exploitation et de l'entretien routier.

### **Analyse de l'écart entre les réalisations et les prévisions pour l'année 2020 :**

- Activité C : Exploitation et entretien du réseau routier classé : L'entretien courant du réseau routier classées dont les crédits sont alloués sur les dépenses de gestion a été effectué en totalité. L'entretien périodique du réseau routier classées dont les crédits sont alloués sur les dépenses d'investissement continue de se réaliser, programme 2018 ainsi que programme 2019. En ce qui concerne le programme d'entretien périodique 2020, revêtement superficiel, la réparation de sections endommagées des routes et signalisation, ont commencé dans la plupart des régions. Travaux de l'entretien périodique des routes classées, revêtement en béton bitumineux, l'appel d'offre a été lancé pour programmes 2019 et 2020.

- Activité E : Sécurité routière et réparation dégâts inondations :

Les travaux de consolidation de la sécurité routière ont été lancés (tranches 1 et 2) sur un certain nombre de routes qui ont été identifiées sur la base des inspections de l'administration régionale en référence à de nombreux intérêts régionaux, notamment sécuritaires. Cela permet de protéger les usagers de la route contre les accidents ou de les atténuer.

Les travaux de réparation des dégâts d'inondations en raison des pluies exceptionnelles tombées le 22 septembre 2018 dans le gouvernorat de Nabeul, et les dégâts

d'inondations survenus les 17 et 18 octobre 2018 dans les différentes régions (14 autres gouvernorats) se poursuivent. Et l'appel d'offres est lancé pour les autres dégâts dans les gouvernorats de Monastir, Mahdia et Sidi Bouzid.

## **2- Présentation de l'exécution du budget du programme :**

Les tableaux 3 et 4 montrent que les crédits de paiement du programme 1 « Infrastructures routières » pour l'année 2020 s'élevaient à 1 049 814,500 DT dans la loi de finances initiale et à 1 254 814,500 DT dans la loi de finances complémentaire de 2020. Le montant consommé s'élève à 1 239 149,202 DT. Le taux de réalisation global comparé à la loi de finances complémentaire est de 98,8%, qui se répartit entre les parties comme suit :

✓ Dépenses de rémunération (partie 01) : Il s'élève à 51 314,5 milliers de dinars, et le taux de consommation par rapport à la loi de finances complémentaire est de 93,7%.

✓ Dépenses de gestion (partie 02) Il s'élève à 45 100 milliers de dinars, et le taux de consommation par rapport à la loi de finances complémentaire est de 104,8%. Les crédits consommés ont été dépassés du fait du transfert de crédits d'autres programmes au profit du programme 1. Ces crédits supplémentaires ont été utilisés dans l'activité C, exploitation et entretien des routes classées, et dans une moindre mesure dans l'activité support Z.

✓ Dépenses d'investissement (partie 04) Il s'élève à 873 400 milliers de dinars, dont 379 600 milliers de dinars sont employés sur des ressources d'emprunts extérieurs ; la loi de finances complémentaire de 2020 est devenue 1 078 400 milliers de dinars, dont 464 600 milliers de dinars ont été employés à des emprunts extérieurs ; et le taux de consommation par rapport à la loi de finances complémentaire est de 98,6%. En ce qui concerne les crédits d'engagement, le taux de réalisation n'a pas dépassé 36,4%, en raison du non-engagement de grands projets tels que l'autoroute Tunis-Jelma et la liaison permanente avec la ville de Bizerte.

✓ Dépenses d'opération financière (partie 05) Il s'élève à 80 000 milliers de dinars, et le taux de consommation par rapport à la loi de finances complémentaire est de 100%.

## **2. Présentation de l'exécution du budget du programme**

**Tableau 3**  
**budget 2020 par rapport à l'estimation Réalisation**  
**Répartition suivant nature de la dépense**

Unité = 1000 dt

Dépenses	Prévisions L F comp. (1)		Réalisation 2020 (2)	Comparaison Réalisation 2020	
				Montant	Taux de réalisation %
				(2) - (1)	(2)/ (1)
Dépenses de rémunération	Crédits de paiement	51 314,5	48 80,2	-3 234,3	93,7%
Dépenses de fonctionnement	Crédits de paiement	45 100,0	47 274,4	-2 174,4	104,8%
Dépenses d'intervention	Crédits d'engagement			0,0	
	Crédits de paiement			0,0	
Dépenses d'investissement	Crédits d'engagement	7 127 367,0	2 596 183,5	-4 531 183,5	36,4%
	Crédits de paiement	1 078 400,0	1 063 794,7	-14 605,3	98,6%
Dépenses d'opérations financières	Crédits d'engagement	80 000,0	80 000,0	0,0	100,0%
	Crédits de paiement	80 000,0	80 000,0	0,0	100,0%
Total général	Crédits d'engagement	7 303 781,5	2 771 538,0	-4 487 143,4	37,9%
	Crédits de paiement	1 254 814,5	1 239 149,202	-15 665,2	98,8%

\* Sans prise en compte des ressources propres des Entreprises publiques.

**Tableau 4**  
**budget 2020 par rapport à l'estimation Réalisation**  
**Répartition suivant sous-programmes**  
**(Crédits de paiement)**

Unité = 1000 dt

Désignation sous - programme	Désignation activités	Estimation L F	Estimation L F comp. (1)	Réalisation 2020 (2)	Taux d'évolution	
					Montant (1)-(2)	Pourcentage (%) (1)/(1)-(2)
<b>Sous –programme I central</b>						
programme1- Sous Développement et entretien de infrastructure routière	activié 1-Développement du réseau autoroutier	84 000,0	84 000,0	83 174,9	<b>-825,1</b>	-1,0%
	activié 2-Construction Autoroute Tunis – Jelma	150 000,0	190 000,0	82 623,2	<b>-107 376,8</b>	-130,0%
	activié 3-Construction du Pont de Bizerte	12 000,0	12 000,0	623,8	<b>-11 376,2</b>	-1823,6%
	activié 4-Voiries Structurantes	196 700,0	271 700,0	383 074,5	<b>111 374,5</b>	29,1%
	activié 5-Aménagement du réseau classé	122 800,0	159 800,0	263 172,0	<b>103 372,0</b>	39,3%
	activié 6- Renforcement du réseau classé	51 000,0	56 000,0	48 475,1	<b>-7 524,9</b>	-15,5%
	activié 7-Construction des ouvrages d'art	58 000,0	71 000,0	70 223,9	<b>-776,1</b>	-1,1%
	activié 8-Aménagement des pistes rurales	45 000,0	50 000,0	41 525,4	<b>-8 474,6</b>	-20,4%
	activié 9-Études routières	3 400,0	3 400,0	5 433,7	<b>2 033,7</b>	37,4%
	activié A-aménagement des voiries des villes	5 000,0	5 000,0	3 972,3	<b>-1 027,7</b>	-25,9%
	activié F-Revêtements des pistes rurales	13 000,0	13 000,0	7 901,5	<b>-5 098,5</b>	-64,5%
	activié B-Suivi des rapports d'analyse de laboratoire et de recherche scientifique	0,0	0,0	850,0	<b>850,0</b>	100,0%
	activié C-Exploitation et Entretien du réseau classé	83 690,0	93 690,0	56 673,8	<b>-37 016,2</b>	-65,3%
	activié D-Entretien des pistes rurales	28 350,0	38 350,0	39 453,6	<b>1 103,6</b>	2,8%

	activié E-Sécurité routière et Réparation dégâts d'inondations	45 600,0	55 600,0	46 756,3	<b>-8 843,7</b>	-18,9%
	activié Z-Activité support	52 051,5	52 051,5	47 950,2	<b>-4 101,3</b>	-8,6%
<b>Total sous programme 1 centrale =</b>		<b>950 591,5</b>	<b>1 155 591,5</b>	<b>1 181 884,2</b>	<b>26 292,7</b>	<b>2%</b>
<b>Sous -programme régional</b>						
Sous- programme A Infrastructure routière à Tunis	activié C-Exploitation et Entretien du réseau classé	5 000,0	5 000,0	4 972,9	<b>-27,1</b>	-1%
	activié D-Entretien des pistes rurales	785,0	785,0	30,0	<b>-755,0</b>	-2517%
	activié E-Sécurité routière et Réparation dégâts d'inondations	3 500,0	3 500,0		<b>-3 500,0</b>	
	activié Z-Activité support	271,3	271,3	475,5	<b>204,2</b>	43%
<b>total sous- programme A =</b>		<b>9 556,3</b>	<b>9 556,3</b>	<b>5 478,4</b>	<b>-4 077,9</b>	<b>-74%</b>
Sous- programme B Infrastructure routière à l'Ariana	activié C-Exploitation et Entretien du réseau classé	1 170,0	1 170,0	2 202,0	<b>1 032,0</b>	47%
	activié D-Entretien des pistes rurales	30,0	30,0	23,6	<b>-6,4</b>	-27%
	activié Z-Activité support	139,8	139,8	156,3	<b>16,5</b>	11%
<b>total sous- programme B =</b>		<b>1 339,8</b>	<b>1 339,8</b>	<b>2 381,8</b>	<b>1 042,0</b>	<b>44%</b>
Sous- programme C Infrastructure routière à Ben Arous	activié C-Exploitation et Entretien du réseau classé	2 090,0	2 090,0	2 923,0	<b>833,0</b>	28%
	activié D-Entretien des pistes rurales	1 305,0	1 305,0	148,7	<b>-1 156,3</b>	-777%
	activié Z-Activité support	210,0	210,0	219,5	<b>9,5</b>	4%
<b>total sous- programme C =</b>		<b>3 605,0</b>	<b>3 605,0</b>	<b>3 291,2</b>	<b>-313,8</b>	<b>-10%</b>
Sous- programme D Infrastructure routière à Manouba	activié C-Exploitation et Entretien du réseau classé	1 560,0	1 560,0	961,9	<b>-598,1</b>	-62%
	activié D-Entretien des pistes rurales	1 710,0	1 710,0	440,2	<b>-1 269,8</b>	-288%
	activié Z-Activité support	215,3	215,3	194,9	<b>-20,4</b>	-10%
<b>total sous- programme D =</b>		<b>3 485,3</b>	<b>3 485,3</b>	<b>1 597,0</b>	<b>-1 888,3</b>	<b>-118%</b>
Sous- programme E Infrastructure routière à Nabeul	activié C-Exploitation et Entretien du réseau classé	1 710,0	1 710,0	2 432,1	<b>722,1</b>	30%
	activié D-Entretien des pistes rurales	1 870,0	1 870,0	622,1	<b>-1 247,9</b>	-201%

	activié Z-Activité support	282,7	282,7	420,7	<b>138,0</b>	33%
<b>total sous- programme E =</b>		<b>3 862,7</b>	<b>3 862,7</b>	<b>3 474,9</b>	<b>-387,8</b>	<b>-11%</b>
Sous- programme F Infrastructure routière à Zaghouan	activié C-Exploitation et Entretien du réseau classé	1 115,0	1 115,0	1 079,2	<b>-35,8</b>	-3%
	activié D-Entretien des pistes rurales	1 625,0	1 625,0	747,9	<b>-877,1</b>	-117%
	activié Z-Activité support	211,1	211,1	238,5	<b>27,4</b>	11%
<b>total sous- programme F =</b>		<b>2 951,1</b>	<b>2 951,1</b>	<b>2 065,7</b>	<b>-885,4</b>	<b>-43%</b>
Sous- programme G Infrastructure routière à Bizerte	activié C-Exploitation et Entretien du réseau classé	3 180,0	3 180,0	2 311,9	<b>-868,1</b>	-38%
	activié D-Entretien des pistes rurales	1 900,0	1 900,0	492,8	<b>-1 407,2</b>	-286%
	activié Z-Activité support	286,9	286,9	348,7	<b>61,8</b>	18%
<b>total sous- programme G =</b>		<b>5 366,9</b>	<b>5 366,9</b>	<b>3 153,3</b>	<b>-2 213,6</b>	<b>-70%</b>
Sous-programme H Infrastructure routière à Beja	activié 8-Aménagement des pistes rurales	1 500,0	1 500,0		<b>-1 500,0</b>	
	activié C-Exploitation et Entretien du réseau classé	1 165,0	1 165,0	1 832,4	<b>667,4</b>	36%
	activié D-Entretien des pistes rurales	2 030,0	2 030,0	392,9	<b>-1 637,1</b>	-417%
	activié Z-Activité support	331,3	331,3	298,5	<b>-32,8</b>	-11%
<b>total sous- programme H =</b>		<b>5 026,3</b>	<b>5 026,3</b>	<b>2 523,7</b>	<b>-2 502,6</b>	<b>-99%</b>
Sous- programme I Infrastructure routière à Jendouba	activié 8-Aménagement des pistes rurales	1 000,0	1 000,0		<b>-1 000,0</b>	
	activié C-Exploitation et Entretien du réseau classé	1 050,0	1 050,0	822,5	<b>-227,5</b>	-28%
	activié D-Entretien des pistes rurales	2 375,0	2 375,0	257,6	<b>-2 117,4</b>	-822%
	activié Z-Activité support	164,6	164,6	390,9	<b>226,3</b>	58%
<b>total sous- programme I =</b>		<b>4 589,6</b>	<b>4 589,6</b>	<b>1 471,0</b>	<b>-3 118,6</b>	<b>-212%</b>
Sous- programme J Infrastructure routière du Kef	activié 8-Aménagement des pistes rurales	500,0	500,0		<b>-500,0</b>	
	activié C-Exploitation et Entretien du réseau classé	1 155,0	1 155,0	1 284,8	<b>129,8</b>	10%
	activié D-Entretien des pistes rurales	1 730,0	1 730,0	609,2	<b>-1 120,8</b>	-184%

	activié Z-Activité support	314,8	314,8	329,6	<b>14,8</b>	4%
<b>total sous- programme J =</b>		<b>3 699,8</b>	<b>3 699,8</b>	<b>2 223,6</b>	<b>-1 476,2</b>	-66%
Sous- programme K Infrastructure routière à Siliana	activié C-Exploitation et Entretien du réseau classé	580,0	580,0	610,0	<b>30,0</b>	5%
	activié D-Entretien des pistes rurales	1 720,0	1 720,0	227,7	<b>-1 492,3</b>	-655%
	activié Z-Activité support	330,8	330,8	350,1	<b>19,3</b>	6%
<b>total sous- programme K =</b>		<b>2 630,8</b>	<b>2 630,8</b>	<b>1 187,8</b>	<b>-1 443,0</b>	-121%
Sous- programme L Infrastructure routière à Kairouan	activié C-Exploitation et Entretien du réseau classé	1 445,0	1 445,0	2 348,1	<b>903,1</b>	38%
	activié D-Entretien des pistes rurales	1 540,0	1 540,0	645,7	<b>-894,3</b>	-139%
	activié Z-Activité support	288,6	288,6	260,5	<b>-28,1</b>	-11%
<b>total sous- programme L =</b>		<b>3 273,6</b>	<b>3 273,6</b>	<b>3 254,2</b>	<b>-19,4</b>	-1%
Sous- programme M Infrastructure routière à Kasserine	activié 8-Aménagement des pistes rurales	8 000,0	8 000,0	0,0	<b>-8 000,0</b>	
	activié C-Exploitation et Entretien du réseau classé	1 405,0	1 405,0	643,2	<b>-761,8</b>	-118%
	activié D-Entretien des pistes rurales	2 450,0	2 450,0	395,1	<b>-2 054,9</b>	-520%
	activié Z-Activité support	308,8	308,8	368,7	<b>59,9</b>	16%
<b>total sous- programme M =</b>		<b>12 163,8</b>	<b>12 163,8</b>	<b>1 407,0</b>	<b>-10 756,8</b>	-764%
Sous- programme N Infrastructure routière à Sidi Bouzid	activié C-Exploitation et Entretien du réseau classé	435,0	435,0	551,5	<b>116,5</b>	21%
	activié D-Entretien des pistes rurales	1 250,0	1 250,0	1 405,6	<b>155,6</b>	11%
	activié Z-Activité support	288,6	288,6	402,9	<b>114,3</b>	28%
<b>total sous- programme N =</b>		<b>1 973,6</b>	<b>1 973,6</b>	<b>2 359,9</b>	<b>386,3</b>	16%
Sous- programme O Infrastructure routière à sousse	activié C-Exploitation et Entretien du réseau classé	1 300,0	1 300,0	1 829,9	<b>529,9</b>	29%
	activié D-Entretien des pistes rurales	2 150,0	2 150,0	485,7	<b>-1 664,3</b>	-343%
	activié Z-Activité support	270,7	270,7	224,8	<b>-45,9</b>	-20%
<b>total sous- programme O =</b>		<b>3 720,7</b>	<b>3 720,7</b>	<b>2 540,5</b>	<b>-1 180,2</b>	-46%



Sous- programme P Infrastructure routière à Monatir	activié C-Exploitation et Entretien du réseau classé	1 185,0	1 185,0	1 459,7	<b>274,7</b>	19%
	activié D-Entretien des pistes rurales	1 045,0	1 045,0	231,0	<b>-814,0</b>	-352%
	activié Z-Activité support	177,5	177,5	176,4	<b>-1,1</b>	-1%
<b>total sous- programme P =</b>		<b>2 407,5</b>	<b>2 407,5</b>	<b>1 867,1</b>	<b>-540,4</b>	<b>-29%</b>
Sous- programme Q Infrastructure routière à Mahdia	activié C-Exploitation et Entretien du réseau classé	1 155,0	1 155,0	679,6	<b>-475,4</b>	-70%
	activié D-Entretien des pistes rurales	1 600,0	1 600,0	772,1	<b>-827,9</b>	-107%
	activié E-Sécurité routière et Réparation dégâts d'inondations	2 500,0	2 500,0		<b>-2 500,0</b>	
	activié Z-Activité support	251,7	251,7	181,4	<b>-70,3</b>	-39%
<b>total sous- programme Q =</b>		<b>5 506,7</b>	<b>5 506,7</b>	<b>1 633,1</b>	<b>-3 873,6</b>	<b>-237%</b>
Sous- programme R Infrastructure routière à Sfax	activié C-Exploitation et Entretien du réseau classé	3 215,0	3 215,0	3 880,5	<b>665,5</b>	17%
	activié D-Entretien des pistes rurales	1 380,0	1 380,0	424,4	<b>-955,6</b>	-225%
	activié Z-Activité support	247,8	247,8	339,2	<b>91,4</b>	27%
<b>total sous- programme R =</b>		<b>4 842,8</b>	<b>4 842,8</b>	<b>4 644,1</b>	<b>-198,7</b>	<b>-4%</b>
Sous- programme S Infrastructure routière à Gafsa	activié C-Exploitation et Entretien du réseau classé	555,0	555,0	522,2	<b>-32,8</b>	-6%
	activié D-Entretien des pistes rurales	980,0	980,0	295,1	<b>-684,9</b>	-232%
	activié Z-Activité support	252,0	252,0	251,7	<b>-0,3</b>	0%
<b>total sous- programme S =</b>		<b>1 787,0</b>	<b>1 787,0</b>	<b>1 069,0</b>	<b>-718,0</b>	<b>-67%</b>
Sous- programme T Infrastructure routière à Tozeur	activié C-Exploitation et Entretien du réseau classé	625,0	625,0	616,4	<b>-8,6</b>	-1%
	activié D-Entretien des pistes rurales	1 900,0	1 900,0	200,0	<b>-1 700,0</b>	-850%
	activié Z-Activité support	240,4	240,4	250,3	<b>9,9</b>	4%
<b>total sous- programme T =</b>		<b>2 765,4</b>	<b>2 765,4</b>	<b>1 066,7</b>	<b>-1 698,7</b>	<b>-159%</b>
Sous- programme U Infrastructure routière à Kebili	activié C-Exploitation et Entretien du réseau classé	905,0	905,0	556,8	<b>-348,2</b>	-63%

	activié D-Entretien des pistes rurales	1 420,0	1 420,0	422,2	<b>-997,8</b>	-236%
	activié Z-Activité support	281,5	281,5	369,6	<b>88,1</b>	24%
<b>total sous- programme U =</b>		<b>2 606,5</b>	<b>2 606,5</b>	<b>1 348,5</b>	<b>-1 258,0</b>	<b>-93%</b>
Sous- programme V Infrastructure routière à Gabes	activié C-Exploitation et Entretien du réseau classé	1 530,0	1 530,0	844,7	<b>-685,3</b>	-81%
	activié D-Entretien des pistes rurales	2 050,0	2 050,0	305,8	<b>-1 744,2</b>	-570%
	activié Z-Activité support	303,4	303,4	297,3	<b>-6,1</b>	-2%
<b>total sous- programme V =</b>		<b>3 883,4</b>	<b>3 883,4</b>	<b>1 447,8</b>	<b>-2 435,6</b>	<b>-168%</b>
Sous- programme W Infrastructure routière à Mednine	activié C-Exploitation et Entretien du réseau classé	3 015,0	3 015,0	3 939,0	<b>924,0</b>	23%
	activié D-Entretien des pistes rurales	1 425,0	1 425,0	410,0	<b>-1 015,0</b>	-248%
	activié Z-Activité support	433,5	433,5	324,3	<b>-109,2</b>	-34%
<b>total sous- programme W =</b>		<b>4 873,5</b>	<b>4 873,5</b>	<b>4 673,4</b>	<b>-200,1</b>	<b>-4%</b>
Sous- programme X Infrastructure routière à Tatouine	activié C-Exploitation et Entretien du réseau classé	1 405,0	1 405,0	517,9	<b>-887,1</b>	-171%
	activié D-Entretien des pistes rurales	1 630,0	1 630,0	279,9	<b>-1 350,1</b>	-482%
	activié Z-Activité support	269,9	269,9	307,6	<b>37,7</b>	12%
<b>total sous- programme X =</b>		<b>3 304,9</b>	<b>3 304,9</b>	<b>1 105,4</b>	<b>-2 199,5</b>	<b>-199%</b>
<b>Total sous-programme régional</b>		<b>99 223,0</b>	<b>99 223,0</b>	<b>57 265,0</b>	<b>-41 958,0</b>	<b>-73%</b>
<b>Total programme 1</b>		<b>1 049 814,5</b>	<b>1 254 814,5</b>	<b>1 239 149,2</b>	<b>-15 665,3</b>	<b>-1%</b>

\* Sans prise en compte des ressources propres des Entreprises publiques

## Les problèmes les plus importants

- ✓ Pénurie de crédits de paiement
- ✓ L'impact négatif de la crise sanitaire COVID-19 sur le rythme de réalisation des projets

## Perspectives de performance du programme

- ✓ Revoir le calendrier de réalisation physique et financière des projets non encore achevés et ainsi allonger les délais de clôture des prêts des projets financés
- ✓ Travailler sur la recherche des financements pour d'autres projets qui concernent la préparation et l'aménagement et comblement de lacunes des routes classées et le renforcement des routes classées
- ✓ Travail sur le paiement des arrêtés de consignation d'expropriation des projets pour cause d'utilité publique, ce qui permet la publication des arrêtés d'expropriation dans le journal officiel
- ✓ Travailler sur l'achèvement des projets en cours
- ✓ Allouer des fonds de paiement suffisants pour mener à bien les projets, en privilégiant les projets préalablement inscrits, y compris les grands projets tels que l'autoroute Tunis-Jelma et la liaison permanente vers la ville de Bizerte.

## PROGRAMME -2-

# « PROTECTION DES ZONES URBAINES, DU LITTORAL ET MAITRISE D'OUVRAGES »

**Responsable du Programme:**  
**Mr Ahmed ELKAMEL**

**Nommé le 07 Février 2020**

### 1. Présentation et Analyse des résultats de performance du programme

▪ **L'Objectif stratégique 2.1.1 : Maîtriser le ruissellement des eaux provenant des bassins versants extérieurs des villes et des agglomérations urbaines et garantir la fonctionnalité des ouvrages de protection réalisés.**

➤ **Présentation de l'Objectif :** La Direction de l'Hydraulique Urbaine procède, annuellement, à la préparation d'études permettant la réalisation des plusieurs projets dans les villes et agglomérations exposées aux inondations dans le but de la maîtrise et la réduction de leurs effets sur les vies humaines et les biens. Dans ce contexte et pour exercer sa fonction dans la meilleure condition et sans obstacles, la Direction de l'Hydraulique Urbaine prépare des programmes d'entretien et de maintenance de ces ouvrages en précisant le type d'intervention à entreprendre

➤ **Indicateur 2.1.1.1 :** Taux cumulé de réalisation des projets de protection contre les inondations

Unité	Réalisations 2018	Réalisations 2019	Prévisions 2020	Réalisations 2020	Réalisation de 2020 par rapport à l'estimation 2020 (2)/(1)	Prévisions 2021	Prévisions 2022
%	98	96	98	97	98,9	100	-

- **Présentation de l'indicateur :** Taux cumulé de réalisation des projets de protection contre les inondations réceptionnées provisoirement.

- **Méthode de calcul de l'indicateur :** Le nombre total des projets réalisés et réceptionnés provisoirement, jusqu'à la date d'actualisation de l'indicateur, par rapport au nombre total des projets programmés dans le planning stratégique de la Direction.

- **Source de l'information :** Les procès-verbaux de réception provisoire des projets fournis par les chefs des projets.
- **Analyse de la différence enregistrée entre les réalisations et les Prévisions pour l'année 2020 :**

Cet indicateur a enregistré un taux de réalisation de 97 % pour l'année 2020 par rapport aux prévisions de la même année qui est de 98 %, cette différence est expliquée par le fait qu'il était prévu d'achever la réalisation de 4 projets de protection contre les inondations qui sont les villes de Mazouna, Maztouriya, Nefza et Sousse mais seulement deux projets ont pu être achevés, il s'agit des projets de protection contre les inondations des villes de Nefza et Maztouriya. Le retard dans l'achèvement des deux autres projets est dû essentiellement aux conditions sanitaires qu'a connu la Tunisie ainsi que le monde entier pendant l'année 2020.

➤ **Indicateur 2.1.1.2 :** Taux annuel de curage des ouvrages de protection

Unité	Réalisations 2018	Réalisations 2019	Prévisions 2020	Réalisations 2020	Réalisation de 2020 par rapport à l'estimation 2020 (2) / (1)	Prévisions 2021	Prévisions 2022
%	94	98	95	96	101	96	97

- **Présentation de l'indicateur :** La longueur des ouvrages réalisés et les cours d'eau curés et nettoyés annuellement par rapport au longueur total des ouvrages de protection réalisés (sans tenir compte des répétitions).
- **Méthode de calcul de l'indicateur :** La longueur des ouvrages curés et nettoyés annuellement par rapport au longueur total des ouvrages de protection réalisés jusqu'à la date d'actualisation de l'indicateur.
- **Source de l'information :** Le responsable du service entretien dans la Direction de l'Hydraulique Urbaine.
- **Analyse de la différence enregistrée entre les réalisations et les Prévisions pour l'année 2020 :**

Cet indicateur a enregistré un taux de réalisation de 101% par rapport aux prévisions de l'année 2020. Cette valeur est justifiée par les précipitations exceptionnelles qu'a connu quelques gouvernorats du pays ce qui a nécessité un curage et entretien supplémentaire par rapport aux prévisions qui ne sont pas programmés.

➤ **Analyse du degré d'atteinte de l'objectif :**

D'une manière générale, on peut considérer que le pourcentage d'atteinte de l'objectif : « Maîtriser les eaux de ruissellement provenant des bassins versants extérieurs des villes et des agglomérations urbaines et garantir de la fonctionnalité des ouvrages de protection

réalisés » est acceptable tenant compte des % de réalisation de chaque indicateur mais aussi du lien entre les activités du sous-programme et ces indicateurs et ce comme présenté dans le tableau suivant :

Objectif	Indicateurs	Activités	Réalisation de 2020 par rapport à l'estimation 2020 (2) / (1)
Maîtriser les eaux de ruissellement provenant des bassins versants extérieurs des villes et des agglomérations urbaines et garantir la fonctionnalité des ouvrages de protection réalisés	Taux cumulé de réalisation des projets de protection contre les inondations	Elaboration des études et réalisation des travaux de protection des zones urbaines contre les inondations	97
	Taux annuel de curage des ouvrages de protection	Entretien des ouvrages	96
		Activité d' Appui	

▪ **L'Objectif stratégique 2.2.2 : Conserver le domaine public maritime, protéger le littoral et maîtriser les ouvrages maritimes.**

➤ **Présentation de l'Objectif :** C'est la conservation du domaine public maritime, protection du littoral et maîtrise d'ouvrages maritimes délégués

➤ **Indicateur 2.2.2.1 : Taux cumulé de réalisation des projets de protection du littoral contre l'érosion marine.**

Unité	Réalisations 2018	Réalisations 2019	Prévisions 2020	Réalisations 2020	Réalisation de 2020 par rapport à l'estimation 2020 (2) / (1)	Prévisions 2021	Prévisions 2022
%	42	71.9	90.7	68.8	76	100	-

- **Présentation de l'indicateur :** Taux cumulé de réalisation des projets de protection du littoral contre l'érosion marine programmés sur la période 2015-2020.

- **Méthode de calcul de l'indicateur :** taux cumulé des linéaires du littoral protégé par rapport au linéaire total du littoral à protéger durant la période 2015-2020

- **Source de l'information :** Direction Générale des Services Aériens et Maritimes.

- **Analyse de la différence enregistrée entre les réalisations et les Prévisions pour l'année 2020 :**

Cet indicateur a enregistré un taux de réalisation de 76 % pour l'année 2020 par rapport aux prévisions de la même année. Il a été estimé un taux de protection de 90.7% du littoral, Mais en réalité seul 68.8% du littoral a été protégé, cette différence est expliquée par le fait que :

7.9 km du littoral ont été protégés durant la période 2015-2020

Il a été prévu de protéger 4.25 km du littoral contre l'érosion marine en 2019 et 3.38 km en 2020

Mais seulement 1.2 km ont été protégés en 2019 et 3.2 km en 2020 détaillé comme suit :

Intitulé du projet	Linéaire total du projet en ml	Linéaire protégé en 2020 en ml	Interprétations
Travaux de protection des plages de Tabarka par la réfection de la digue de protection	2500	100	-Le taux d'avancement du projet est de 50% qui coïncident avec 1300 ml protégé du littoral concerné. -1200 ml linéaire ont été comptabilisés en 2019.
Travaux de protection de la corniche de Bizerte- 1 <sup>ère</sup> tranche.	1700	1700	
Travaux de protection de la corniche de Bizerte- 2 <sup>ème</sup> tranche.	150	500	
Travaux de protection de la Falaise de Monastir – 3 <sup>ème</sup> tranche.		500	
Travaux de protection de l'ouverture Nord du plan d'eau de Sebkhet Ben Ghayadha.		630	
Travaux de protection du littoral de Jbènièna -3 <sup>ème</sup> tranche		0	Les travaux n'ont pas démarré en 2020 : retard dans l'établissement des études
Travaux de protection d'un tronçon du littoral de Cap Zebib contre l'érosion marine		0	Les travaux ont démarré à la fin de l'année 2020 vu les conditions sanitaires et le confinement
Travaux de protection d'un tronçon du littoral de Bni Ftéiel contre l'érosion marine		0	
Travaux de reconstruction du quai du vieux port de Ghar El Melh		0	
Travaux de reconstruction du quai de l'avant port du port de plaisance de Monastir		0	L'étude n'est pas encore établie
Travaux de protection du littoral de Mahdia nord contre l'érosion marine -4 <sup>ème</sup> tranche		0	En cours de résiliation

➤ **Indicateur 2.2.2.2 : Niveau de maîtrise d'ouvrages portuaires (cout, délai et qualité)**

Unité	Réalisations 2018	Réalisations 2019	Prévisions 2020	Réalisations 2020	Réalisation de 2020 par rapport à l'estimation 2020 (2) / (1)	Prévisions 2021	Prévisions 2022
%	-	60	65	65	100	65	70

- **Présentation de l'indicateur :** C'est le taux d'Amélioration de la performance en maîtrise d'ouvrages portuaires en respectant le coût et le délai et en ayant une meilleure qualité d'exécution.

- **Méthode de calcul de l'indicateur :**

La base des calculs sont les projets achevés à l'année en question

1. 35% : non dépassement des délais (sans compter les intempéries et le mauvais temps). C- à – d : projet sans dépassement des délais aura 0.35/1

2. 35% : non dépassement du coût initial.

3. 30% : la qualité d'exécution conformément aux plans initiaux et sans réserves du maître d'ouvrage ou de l'exploiteur du port.

- **Source de l'information :** Direction Générale des Services Aériens et Maritimes.

- **Analyse de la différence enregistrée entre les réalisations et les Prévisions pour l'année 2020 :**

Cet indicateur a enregistré un taux de réalisation de 100% par rapport aux prévisions de l'année 2020.

Un seul projet a été réceptionné dans l'année 2020 qui est le projet de protection du port de pêche de Gabes.

➤ **Analyse du degré d'atteinte de l'objectif :**

D'une manière générale, on peut considérer que le pourcentage d'atteinte de l'objectif « **Conserver le domaine public maritime, protéger le littoral et maîtriser les ouvrages maritimes** » est acceptable tenant compte des % de réalisation de chaque indicateur mais aussi du lien entre les activités du sous-programme et ces indicateurs et ce comme présenté dans le tableau suivant :

Objectif	Indicateurs	Activités	Réalisation de 2020 par rapport à l'estimation 2020 (2) / (1)
Conserver le domaine public maritime, protéger le littoral et maîtriser les ouvrages maritimes	Taux cumulé de réalisation des projets de protection du littoral contre l'érosion marine.	- Protection du littoral contre l'érosion marine et maîtrise des ouvrages portuaires. - Suivi et surveillance des projets de TAPAROURA. - Suivi et surveillance des projets de SEPTS.	76
	Niveau de maîtrise d'ouvrages portuaires (coût, délai et qualité)	- Suivi et surveillance des projets de Ben Ghayadha.	100
		activité Support	



## Objectif 2.2.3 : Promouvoir la construction durable par l'exemplarité des bâtiments civils :

➤ **Présentation de l'Objectif:** On a considéré 2 indicateurs pour cet objectif:

- Performance énergétique du bâtiment.
- Nombre cumulé des études lancées tenant en compte le genre.

➤ **Indicateur 2.2.3.1 : Performance énergétique du bâtiment**

Unité	Réalisations 2018	Réalisations 2019	Prévisions 2020	Réalisations 2020	Réalisation de 2020 par rapport à l'estimation 2020 (2)/(1)	Prévisions 2021	Prévisions 2022
Kwh/m <sup>2</sup> /an	78	77	76	72	95	75	75

- **Présentation de l'indicateur :** Taux de consommation de l' énergie : réchauffement et climatisation

- **Méthode de calcul de l'indicateur :**

Moyenne de la consommation de l' énergie pour chaque projet en cours d' étude.

- **Source de l'information :** Comité technique des Bâtiments Civils.

- **Analyse de la différence enregistrée entre les réalisations et les Prévisions pour l'année 2020 :**

- Les besoins en énergie pour les bâtiments n'ont pas dépassé les 78 Kwh/m<sup>2</sup>/an « catégorie 1 » , selon le classement énergétique cette valeur ne doit pas dépasser les 95 Kwh/m<sup>2</sup>/an « catégorie 3 » ,

- En 2020 la valeur de cet indicateur a atteint les 72 Kwh/m<sup>2</sup>/an c-à-d 97% et ce à cause de la non réalisation de projet sujets du classement énergétique courant 2020.

-en 2021 et 2022 il est prévu de réaliser 70 et 68 Kwh/m<sup>2</sup>/an.

Il est prévu d'améliorer ces valeurs pour les années à venir.

➤ **Indicateur 2.2.3.2 : Nombre cumulé des études lancées tenant en compte le genre**

Unité	Réalisations 2018	Réalisations 2019	Prévisions 2020	Réalisations 2020	Réalisation de 2020 par rapport à l'estimation 2020 (2)/(1)	Prévisions 2021	Prévisions 2022
Nb	-	-	15	15	100%	20	25

- **Présentation de l'indicateur :** Nombre cumulé des études lancées tenant en compte le principe de l'équité et de l'égalité des chances

- **Méthode de calcul de l'indicateur :**

Nombre des projets déclarés tenant en compte le genre..

- **Source de l'information** : Direction des études architecturales et techniques à la Direction Générale des Bâtiments Civils.

- **Analyse de la différence enregistrée entre les réalisations et les Prévisions pour l'année 2020** :

- Un taux de réalisation de l'indicateur a atteint les 100% en 2020.

➤ **Analyse du degré d'atteinte de l'objectif** :

D'une manière générale, on peut considérer que le pourcentage d'atteinte de l'objectif est acceptable tenant compte des % de réalisation de chaque indicateur mais aussi du lien entre les activités du sous-programme et ces indicateurs et ce comme présenté dans le tableau suivant :

Objectif	Indicateurs	Activités	Réalisation de 2020 par rapport à l'estimation 2020 (2)/(1)
Promouvoir la construction durable par l'exemplarité des bâtiments publics	Performance énergétique du bâtiment	- Réalisation de constructions énergétiquement économique et performance de la qualité et des techniques de la construction	95
	Nombre cumulé des études lancées tenant en compte le genre		100
		Activité d'Appui	

▪ **Objectif 2.2.4 : Maitriser la réalisation des projets délégués dans les régions**

- **Présentation de l'objectif** : Maitrise de réalisation des projets délégués dans les régions

➤ **Indicateur 2.2.4.1 : Taux de consommation des crédits délégués**

Unité	Réalisations 2018	Réalisations 2019	Prévisions 2020	Réalisations 2020	Réalisation de 2020 par rapport à l'estimation 2020 (2)/(1)	Prévisions 2021	Prévisions 2022
%	-	-	90	98,2	109	95	99

- **Présentation de l'indicateur** : Taux de consommation des crédits délégués par les directions régionales pour la réalisation des projets délégués.

-

- **Méthode de calcul de l'indicateur** : crédits consommés / crédits délégués.

- **Source de l'information** : Service des affaires générales à la Direction Générale des Services Aériens et Maritimes.
- **Analyse de la différence enregistrée entre les réalisations et les Prévisions pour l'année 2020** :

Cet indicateur a atteint un taux satisfaisant de 100% par rapport aux prévisions de 2020.

➤ **Analyse du degré d'atteinte de l'objectif** :

D'une manière générale, on peut considérer que le pourcentage d'atteinte de l'objectif est acceptable tenant compte des % de réalisation de chaque indicateur mais aussi du lien entre les activités du sous-programme et ces indicateurs et ce comme présenté dans le tableau suivant :

Objectif	Indicateurs	Activités	Réalisation de 2020 par rapport à l'estimation 2020 (2)/(1)
Maitriser la réalisation des projets délégués dans les régions	Taux de consommation des crédits délégués	- Réalisation des projets délégués des bâtiments civils - réalisation des travaux d'entretien et délimitation de DPM - activité Support	109

## 2. Présentation de l'exécution du budget du programme

**Tableau 3 :**  
Exécution du budget de l'année 2020 du programme 2 par rapport aux prévisions  
Répartition selon la nature des dépenses (crédits de paiement)

(Unité =MD)

Dépenses		Prévisions2020 L.F complémentaire - 1	Réalizations 2020-2	Réalizations par rapport aux Prévisions	
				Montant (2)-(1)	Pourcentage de réalisation (2)/(1)
Rémunération	Crédits de paiement	16 820,20	15 094,76	-1 725,44	89,7%
Dépenses de fonctionnement	Crédits de paiement	2 033,20	1 864,74	-168,46	91,7%
Dépenses d'intervention	Crédits d'engagement	0,00	0,00	0,00	0,0%
	Crédits de paiement	0,00	0,00	0,00	0,0%
Dépenses d'intervention	Crédits d'engagement	263 874,50	233 409,46	-30 465,05	88,5%
	Crédits de paiement	88 090,00	85 418,01	-2 672,00	97,0%
Opérations financières	Crédits d'engagement	1 600,00	1 600,00	0,00	100,0%
	Crédits de paiement	1 600,00	1 600,00	0,00	100,0%
Total	Crédits d'engagement	265 474,50	235 009,46	<b>-30 465,05</b>	88,6%
	Crédits de paiement	108 543,40	103 977,50	<b>-4 565,90</b>	95,8%

\*Sans prise en compte des ressources propres des Entreprises Publiques

Le pourcentage d'exécution du budget du programme 2 a atteint 96% qui est en général un résultat acceptable.

**Tableau 4**  
**Exécution du budget de l'année 2020 du programme 2 par rapport aux prévisions**  
**Répartition par sous-programme et activités (crédits de paiement)**

(Unité =MD)

Sous programmes	Activités	révisions2020 L.F	Prévisions2020 L.F.C -1	Réalisations 2020-2	éalisations par rapport aux Prévisions Montant (2)-(1)	% de réalisation (2)/(1)
<b>Sous-programme 1</b> <b>Protection des zones</b> <b>urbaines contre les</b> <b>inondations</b>	Activité N° 1	75 000,000	75 000,000	77 890,124	-2 890,124	103,85%
	Activité N° 2	113,000	113,000	103,003	9,997	91,15%
	Activité Z	2 294,200	2 294,200	2 142,889	151,311	93,40%
	<b>Total</b>	<b>77 407,200</b>	<b>77 407,200</b>	<b>80 136,016</b>	<b>-2 728,816</b>	<b>103,53%</b>
<b>Sous-programme 2</b> <b>Protection du littoral</b> <b>et maitrise de la</b> <b>réalisation des</b> <b>ouvrages</b>	Activité N° 3	7 100,000	5 200,000	3 677,397	3 422,603	70,72%
	Activité N° 4	1 100,000	1 100,000	1 100,000	0,000	100,00%
	Activité N° 5	250,000	250,000	250,000	0,000	100,00%
	Activité N° 6	250,000	250,000	250,000	0,000	100,00%
	Activité N° 7	11 490,000	7 890,000	3 850,484	4 039,516	48,80%
	Activité Z	15 191,000	15 191,000	13 481,023	1 709,977	88,74%
	<b>Total</b>	<b>35 381,000</b>	<b>29 881,000</b>	<b>22 608,904</b>	<b>12 772,096</b>	<b>75,66%</b>
<b>Sous-programme 3</b>	Activité N° 8	1 255,200	1 255,200	1 232,601	22,599	98,20%
	<b>Total</b>	<b>1 255,200</b>	<b>1 255,200</b>	<b>1 232,601</b>	<b>22,599</b>	<b>98,20%</b>
<b>Total</b>		<b>114 043,400</b>	<b>108 543,400</b>	<b>103 977,521</b>	<b>-4 565,879</b>	<b>95,79%</b>

## Les problèmes les plus importants

- Retard dans la réalisation de certains projets à cause des contraintes et problèmes qui peuvent entraver l'avancement des travaux (existence des réseaux des concessionnaires dans l'emprise du projet, objection des citoyens sur le projet, expropriation des terrains, résiliation des contrats des entreprises...).
- Manque de personnel de suivi des projets sur terrain (ingénieurs et techniciens).
- Problèmes au niveau des sociétés d'entrepreneuriat : manque de la main d'œuvre et des matières premières.
- Infractions sur le Domaine Public Hydraulique et maritime à cause des constructions anarchiques.
- Absence d'un système d'information dans l'Administration qui rassemble les études et travaux réalisés.
- La non-disponibilité des textes réglementaires qui régularise la relation entre le maître d'ouvrages et le maître d'ouvrages délégué.
- Chevauchement dans les attributions entre l'APAL et la DGSAM.
- Absence d'une stratégie claire et bien formulé pour la protection du littoral contre l'érosion maritime.
- La limitation dans le nombre des entreprises et des bureaux d'études spécialisés dans le domaine des travaux maritimes.
- Insuffisance des données naturels essentielles qui sont en relation avec les Houles.

### **Perspectives de performance du programme**

- Lancement de l'Appel d'offres pour l'élaboration de l'étude stratégique de gestion des risques des inondations en Tunisie jusqu'à l'horizon 2050.
- Confier la mission de contrôle et suivi des projets travaux à des bureaux d'études spécialisés
- libération des emprises des projets avant le lancement des appels d'offres travaux,
- actualisation et insertion des plans des réseaux des différents intervenants publics dans un système informatisé accessible au public.

Programmation d'une étude qui concerne le plan directeur pour la protection du littoral contre l'érosion maritime.

## PROGRAMME -3-

### « AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, URBANISME &

### HABITAT »

**Responsable du Programme :**

**Mr Najib SNOUSSI**

**Nommé le 07 Février 2020**

#### 1. Présentation et Analyse des résultats de performance du programme

- **Objectif stratégique 3.1.1 : Promouvoir l'Aménagement du Territoire et soutenir les collectivités locales et opérateurs publics pour un développement général, équitable et durable**

➤ **Indicateur 3.1.1.1 : Taux de couverture du territoire national par les études d'Aménagement**

Unité	Réalisations 2018	Réalisations 2019	Prévisions 2020	Réalisations 2020	Réalisation de 2020 par rapport à l'estimation 2020 (2)/(1)	Prévisions 2021	Prévisions 2022
%	-	60	70	75	107	80	85

- **Présentation de l'indicateur :** L'indicateur consiste à calculer la moyenne des gouvernorats dont , au moins, une étude de schéma directeur a été réalisée.
- **Méthode de calcul de l'indicateur :** pourcentage des gouvernorats dont , au moins une étude de schéma directeur a été réalisée pour l' aménagement d' une grande agglomération urbaine, d'une zone sensible ou pour le développement du gouvernorat.
- **Source de l'information :** Direction Générale d' Aménagement du Territoire.
- **Analyse de la différence enregistrée entre les réalisations et les Prévisions pour l'année 2020 :** Les réalisations ont atteint 75% en 2020 par rapport aux prévisions qui étaient de 70% . la valeur de l' indicateur dépend , principalement ,de 3 facteurs : l' état d' avancement des études concernées, leur répartition géographique, et la fréquence de leur actualisation. La valeur 75% de l'indicateur est due au fait que les dites études ont concerné 18 gouvernorats.

➤ **Analyse du degré d'atteinte de l'objectif :**

Les efforts ont continué à être déployés en 2020 pour promouvoir l' Aménagement du Territoire, assurer la cohérence entre les grands projets d'infrastructures et équipements publics et les communautés résidentielles pour garantir une bonne répartition de la population et des activités économiques sur l' ensemble du territoire et augmenter et promouvoir ainsi la compétitivité économique du pays et son intégration dans l' espace magrébin.

A cet effet, il a été nécessaire de :

- réduire les disparités entre les régions et de diversifier la base économique et d'explorer les possibilités offertes par les différents acteurs et pôles économiques,
- préparation d' un document d' orientation de l' Aménagement du territoire selon un processus participatif avec tous les intervenants aussi bien au niveau central que régional afin d' élaborer un schéma directeur national qui sera pris en considération lors de l' élaboration des études stratégiques sectorielles.
- Publier les études réalisées sur le site officiel du ministère,
- Poursuivre les études sur les schémas directeurs pour l' aménagement des agglomérations urbaines : phase II de l' étude du Grand Sfax et phase I de l' étude des villes de Kasserine, Gafsa, Kef, Jendouba et Kairouan,
- Poursuivre les études sur les schémas directeurs pour l' aménagement des zones sensibles de : Littoral de l' extrême Nord de Bizerte, littoral du Cabon,
- Poursuivre les études sur les schémas directeurs pour le développement des gouvernorats à l' horizon 2030 qui concerne : Tataouine, Gafsa, Tozeur, Béja et Mahdia,
- les études d' aménagement du territoire doivent concerner progressivement tous les gouvernorats de la Tunisie : lancer la préparation d' une étude pour les villes de Siliana, littoral –est de Bizerte, la zone sensible des Bas –Sabaseb,
- préparation d' un appel d' offres pour des études d'aménagement des villes de Zaghouan, Mahdia, Tozeur, Médenine, et finalisation des études ATLAS numérique des gouvernorats de Sousse, Monastir et Mahdia.

▪ **Objectif stratégique 3.1.2 : Promouvoir une planification urbaine stratégique et durable et contrôler les expansions urbaines**

➤ **Indicateur 3.1.2.1 : Taux de corrélation entre les stratégies de développement urbain et les PAU**

Unité	Réalisations 2018	Réalisations 2019	Prévisions 2020	Réalisations 2020	Réalisation de 2020 par rapport à l'estimation 2020 (2)/(1)	Prévisions 2021	Prévisions 2022
%	28,5	25	30	50,2	167	30	30

- **Présentation de l'indicateur :** permet de connaître le taux respect des stratégies du développement urbain lors de l'élaboration des PAU.
- **Méthode de calcul de l'indicateur :** taux des surfaces vertes et des surfaces destinées pour les équipements considérées dans les PAU par rapport à la surface totale.
- **Source de l'information :** Unité de gestion par objectifs pour le suivi des études des PAU au sein de la Direction de l'Urbanisme.
- **Analyse de la différence enregistrée entre les réalisations et les Prévisions pour l'année 2020 :**  
Deux PAU ont été Approuvés en 2020 :
  - commune de Denden en date du 11 décembre 2020
  - commune de la Marsa en date du 18 Décembre 2020
- La valeur de l'indicateur est de 50,2% dépassant les prévisions qui étaient de 30%.

➤ **Indicateur 3.1.2.2 : Taux de consommation des terres agricoles**

Unité	Réalisations 2018	Réalisations 2019	Prévisions 2020	Réalisations 2020	Réalisation de 2020 par rapport à l'estimation 2020 (2)/(1)	Prévisions 2021	Prévisions 2022
%	9,57	9,57	10	0	0	9,5	9,5

- **Présentation de l'indicateur :** considère le taux des terres agricoles incluses dans les zones urbaines selon les PAU.
- **Méthode de calcul de l'indicateur :** le taux des terres agricoles incluses dans les zones urbaines selon les PAU par rapport à la surface totale des terres.
- **Source de l'information :** Unité de gestion par objectifs pour le suivi des études des PAU au sein de la Direction de l'Urbanisme
- **Analyse de la différence enregistrée entre les réalisations et les Prévisions pour l'année 2020 :**

Deux PAU ont été Approuvés en 2020 :

- commune de Denden en date du 11 décembre 2020
- commune de la Marsa en date du 18 Décembre 2020.



Les réalisations de l'indicateur ont dépassé 30% des prévisions, un taux de 50,2% a été réalisé et ce grâce à la particularité des deux communes précitées dont la superficie des zones vertes est très importante notant qu'elle comportent :

- Djabel khaoui ( zone forestière de Gammarth) à l'intérieur du PAU de la commune de la Marsa,
- Le terrain du golfe ( zone verte aménagée) à l'intérieur de la zone touristique.

▪ **Objectif stratégique 3.1.2 : Promouvoir le logement social et abordable et réhabiliter les quartiers résidentiels**

➤ **Indicateur 3.1.3.1 : Nombre des logements et lots sociaux et abordables réalisés**

Unité	Réalisations 2018	Réalisations 2019	Prévisions 2020	Réalisations 2020	Réalisation de 2020 par rapport à l'estimation 2020 (2)/(1)	Prévisions 2021	Prévisions 2022
%	3301	8189	3568	2589	73%	2931	2700

- **Présentation de l'indicateur :** indique le nombre de logements et des lots réalisés dans le cadre du programme spécifique du logement social et du programme du 1<sup>er</sup> logement et des logements et terrains financés par le FOPROLOS.
- **Méthode de calcul de l'indicateur :** Total des logements construits et les lots aménagés .
- **Source de l'information :** Unité du programme spécifique du logement social, Direction générale de l'habitat, Banque de l'habitat, Banque centrale, gouvernorats, Directions régionales de l'Equipeement, et Entreprises sous tutelle.
- **Analyse de la différence enregistrée entre les réalisations et les Prévisions pour l'année 2020 :**  
 1160 logement social ont été réalisés répartis comme suit :
  - remplacement de 700 logements rudimentaires,
  - 460 logements et lots sociaux réalisés par les promoteurs publics,
  - la plupart des projets réalisés par les promoteurs privés seront livrés courant 2021.
  - La valeur de l'indicateur est de 73% due à plusieurs causes :
    - la difficulté d'intervenir dans certaines régions intérieurs et dispersion des habitations primitives,
    - problématiques techniques avec les concessionnaires publics (STEG, SONEDE..) empêchant l'avancement de certains projets de l'habitat social.
    - il est prévu l'augmentation du nombre des demandes sur les logements du FOPROLOS et sur les lots, notamment après l'augmentation de la valeur ajoutée imposée par les promoteurs privés hors programme FOPROLOS. Il est à noter que 80% des autorisations de constructions annuelles concerne l'auto-construction et que le nombre des logements sociaux réalisés et

financés par le FOPROLOS était de 1062 contre 367 logements réalisés dans le cadre du programme du « Premier Logement ».

➤ **Indicateur 3.1.3.2 : Taux cumulé de réhabilitation des quartiers résidentiels dans le cadre des programmes nationaux**

Unité	Réalisations 2018	Réalisations 2019	Prévisions 2020	Réalisations 2020	Réalisation de 2020 par rapport à l'estimation 2020 (2) /(1)	Prévisions 2021	Prévisions 2022
%	82	82	54	43	80	60	70

- **Présentation de l'indicateur :** taux des quartiers anarchiques réhabilités par rapport au total des quartiers programmés.
- **Méthode de calcul de l'indicateur :** total des quartiers anarchiques réhabilités par rapport au total des quartiers programmés.
- **Source de l'information :** ARRU
- **Analyse de la différence enregistrée entre les réalisations et les Prévisions pour l'année 2020 :**

La valeur de l'indicateur est de 80% par rapport aux prévisions,(43%), due au lancement des études techniques de la 2<sup>ème</sup> génération du PRIQH (157 quartiers), atteinte de 86% de la réalisation de la 1<sup>ère</sup> génération du PRIQH ( les dépenses ont été de 31,25 Millions de Dinars contre 17, 15 Millions de Dinars inscrits.

▪ **Objectif 3.2.1 : Atteindre la performance dans la réalisation des projets délégués**

➤ **Indicateur 3.2.1.1 : Taux des études réalisées**

Unité	Réalisations 2018	Réalisations 2019	Prévisions 2020	Réalisations 2020	Réalisation de 2020 par rapport à l'estimation 2020 (2) /(1)	Prévisions 2021	Prévisions 2022
%	-	82	53	72	135	53	69

- **Présentation de l'indicateur :** Taux des études réalisées et portant sur l'élaboration des études, suivi et contrôle des travaux de résorption des logements rudimentaires et aménagements des lots pour la construction des logements sociaux dans le cadre du Programme spécifique du logement social.

- **Méthode de calcul de l'indicateur** : nombre des études réalisées / nombre des études programmées.

- **Source de l'information** : Directions régionales de l' Equipement.

- **Analyse de la différence enregistrée entre les réalisations et les Prévisions pour l'année 2020** :

Seulement 28 études ont été réalisées parmi les 35 qui ont été programmées ce qui représente 80 %.

7 études urbanistes ont été réalisées parmi les 11 qui ont été programmées soit 64%.

### ➤ **Analyse du degré d'atteinte de l'objectif :**

-Les travaux de la Géodésie représente une des activités principales pour instaurer un réseau géodésique actualisé sur tout le territoire, les travaux de géodésie sont le résultat d' un accord entre la Mission de l' Equipement et de l' Habitat et l' OTC.

-les réalisations de l' indicateur « Taux cumulé de réhabilitation des quartiers résidentiels dans le cadre des programmes nationaux » est liée à la réhabilitation et l'intégration des quartiers populaires assurées par l' ARRU dans le but de promouvoir l'habitat social et abordable.

-les réalisations de l'indicateur « Nombre des logements et lots sociaux et abordables réalisés » sont liées principalement aux activités suivantes :

- réaliser des logements et lots sociaux au profit des salariés,

-améliorer de l'habitat,

-éliminer des logements primitifs et les remplacer par de nouveaux logements ou les restaurer et les élargir,

-réaliser des logements et aménager des lots sociaux.

Cet indicateur est adopté pour réaliser l' objectif « Promouvoir le logement social et abordable et réhabiliter les quartiers résidentiels », dont participent à sa réalisation les différents opérateurs publics . il est à noter que les promoteurs publics délèguent la réalisation des études et travaux dans les différents gouvernorats.

## **2- Présentation de l'exécution du budget du programme 3**

**Tableau 3 :**  
**Exécution du budget de l'année 2020 du programme 3 par rapport aux prévisions**  
**Répartition selon la nature des dépenses (crédits de paiement)**

(Unité =MD)

Dépenses		Prévisions2020 L.F complémentaire - 1	Réalizations 2020-2	Réalizations par rapport aux Prévisions	
				Montant (2)-(1)	Pourcentage de réalisation (2)/(1)
Rémunération	Crédits de paiement	17 514	16 129	-1 385	92,09%
Dépenses de fonctionnement	Crédits de paiement	1 323	1 144	-179	86,47%
Dépenses d'intervention	Crédits d'engagement	350	569	219	162,57%
	Crédits de paiement	350	569	219	162,57%
Dépenses d'intervention	Crédits d'engagement	1 326 808	841 904	-484 904	63,45%
	Crédits de paiement	208 891	210 201	1 310	100,63%
Opérations financières	Crédits d'engagement	0	0	0	0,00%
	Crédits de paiement	0	0	0	0,00%
Total	Crédits d'engagement	1 345 995	859 746	-486 249	63,87%
	Crédits de paiement	228 078	228 043	-35	99,98%

\*Sans prise en compte des ressources propres des entreprises Publiques

**Le pourcentage d'exécution du budget du programme 3 a atteint 99,98% qui est en général un résultat acceptable.**

Les crédits de paiement inscrits dans la LFC 2020 étaient de 228 078MD avec une baisse de 44 500MD répartis comme suit :

- baisse de 41 000MD des crédits affectés aux projets du Programme Spécifique du Logement Social,
- baisse de 3 500 MD des crédits affectés aux projets PRIQH 2<sup>ème</sup> génération et de la rénovation des anciens centres Urbains.
- les engagements réalisés de tout le programme ont atteint 842 473 MD à savoir 63% du montant inscrits dans la LFC 2020.
- les paiements ont atteint 228 043 MD à savoir 100% du montant inscrit dans la LFC 2020.
- le taux de réalisation des dépenses publiques ont atteint 100% (report des recrutements et promotions pour 2021), de leur côté les dépenses de fonctionnement ont atteint un taux de réalisation de 86% , concernant les interventions publiques, elles ont atteint un taux de réalisation de 163% suite à l'augmentation de la cotisation à UN-HABITAT.
- La réalisation des Investissements ont atteint 210 201MD soit 101% du total des prévisions pour 2020.

Sous- programme central	Activités	Prévisions L.F 2020	Prévisions L.F.C 2020 -1-	Réalisatio ns 2020 -2-	Réalisatio ns par rapport aux Prévisions Montant (2)-(1)	Pourcent age de réalisatio n (2)/(1)
Aménagement du Territoire, Urbanisme et Habitat	Act1: Révision des schémas: directeurs d'aménagement et observation du Territoire:Act1	500	500	121	-379	% 24
	Act2: Elaboration des stratégies durables de l'Aménagement et de développement urbain	2070	2070	998	-1072	48%
	Act3: Géodésie	2000	2000	2000	0	100%
	Act4: Appui à la décentralisation : soutien aux collectivités locales pour l'élaboration et la révision des plans	260	260	64	-196	25%
	Act5: Programme d'intervention urbain de l'Agence Urbaine de Grand Tunis (AUGT)	2858	2858	2784	-74	97 %
	Act 6: Construction des logements et viabilisation des lots destinés aux salariés	38200	38200	68000	29800	178%
	Act7: Réhabilitation et integration des quartiers d'habitation	53221	50721	84802	34081	149%
	Act 8: Réhabilitation et régénération urbaine	26208	25208	13708	12500-	52%
	Act9: Amélioration de l'habitat	6300	6300	8233	1933	130%
	Act A -Opérations d'ensembles d'amélioration du cadre de vie et Interventions exceptionnels et d'urgence suite aux catastrophes	3700	3700	0	3700-	0
	Act B - Travaux topographiques et travaux de lotissements dans le cadre du Programme Spécifique de l'Habitat social	200	200	0	-200	0%
	Act C - Eradication des logements rudimentaires et leur substitution par de nouveaux logements ou leur extension	17250	17250	13452	-3798	78%
	Act D -Réalisation des logements et des lots sociaux	100000	59000	18212	-40788	31%
Act Z- Activité support	16589	16589	15028	1561	91%	
<b>Total Sous -Programme Central</b>		<b>271356</b>	<b>271356</b>	<b>226856</b>	<b>227402</b>	<b>546</b>

Sous -Programmes régionaux	Activités Régionales					
Sous- Programme régional de l'Equipement de l'Habitat de Tunis A	Act A Suivi de la réalisation des projets délégués	10.000	0.000	0	-10	0%
	Act Z Activité support	44.030	44.030	39.03	-5	89%
Sous- Programme régional de l'Equipement de l'Habitat d'Ariana B	Act B Suivi de la réalisation des projets délégués	35.000	35.000	0	-35	0%
	Act Z Activité support	23.220	23.220	18.22	-5	78%
Sous- Programme régional de l'Equipement de l'Habitat de Ben Arous C	Act C Suivi de la réalisation des projets délégués	10.000	10.000	0	-10	0%
	Act Z Activité support	29.027	29.027	23.525	-5.502	81%
Sous- Programme régional de l'Equipement de l'Habitat de Manouba D	Act D Suivi de la réalisation des projets délégués	10.000	10.000	0	-10	0%
	Act Z Activité support	41.315	41.315	20.748	-20.567	50%
Sous- Programme régional de l'Equipement de l'Habitat de Nabeul E	Act E Suivi de la réalisation des projets délégués	15.000	15.000	0	-15	0%
	Act Z Activité support	50.400	50.400	46.876	-3.524	93%
Sous- Programme régional de l'Equipement de l'Habitat de Zaghuan F	Act F Suivi de la réalisation des projets délégués	20.000	20.000	0	-20	0%
	Act Z Activité support	36.260	36.260	31.26	-5	86%
Sous- Programme régional de l'Equipement de l'Habitat Bizerte G	Act G Suivi de la réalisation des projets délégués	15.000	15.000	0	-15	0%
	Act Z Activité support	26.470	26.470	21.584	-4.886	82%
Sous- Programme régional de l'Equipement de l'Habitat de Béja H	Act H Suivi de la réalisation des projets délégués	25.000	25.000	0	-25	0%
	Act Z Activité support	40.670	40.670	35.67	-5	88%
Sous- Programme régional de l'Equipement de l'Habitat de Jendouba I	Act I Suivi de la réalisation des projets délégués	30.000	30.000	0	-30	0%
	Act Z Activité support	23.760	23.760	16.658	-7.102	70%
Sous- Programme régional de l'Equipement de l'Habitat du Kef J	Act J Suivi de la réalisation des projets délégués	25.000	25.000	0	-25	0%
	Act Z Activité support	24.080	24.080	19.08	-5	79%
Sous- Programme régional de l'Equipement de l'Habitat de Siliana K	Act K Suivi de la réalisation des projets délégués	40.000	40.000	0	-40	0%
	Act Z Activité support	30.660	30.660	25.66	-5	84%
Sous- Programme régional de l'Equipement de l'Habitat de Kairouan L	Act L Suivi de la réalisation des projets délégués	20.000	20.000	0	-20	0%

	Act Z Activité support	41.286	41.286	36.286	-5	88%
Sous- Programme régional del'Equipement de l'Habitatet de Kasserine M	Act M Suivi de la réalisation des projets délégués	50.000	50.000	0	-50	0%
	Act Z Activité support	52.920	52.920	43.361	-9.559	82%
Sous- Programme régional del'Equipement de l'Habitatet de l'Aménagement du Territoirede Sidi Bou Zid N	Act N Suivi de la réalisation des projets délégués	15.000	15.000	0	-15	0%
	Act Z Activité support	50.145	50.145	45.606	-4.539	91%
Sous- Programme régional del'Equipement de l'Habitatet de Sousse O	Act O Suivi de la réalisation des projets délégués	15.000	15.000	0	-15	0%
	Act Z Activité support	24.380	24.380	19.38	-5	79%
Sous- Programme régional del'Equipement de l'Habitatet de Monastir P	Act P Suivi de la réalisation des projets délégués	10.000	10.000	0	-10	0%
	Act Z Activité support	25.434	25.434	20.434	-5	80%
Sous- Programme régional del'Equipement de l'Habitatet deMehdia Q	Act Q Suivi de la réalisation des projets délégués	5.000	5.000	0	-5	0%
	Act Z Activité support	20.880	20.880	15.88	-5	76%
Sous- Programme régional del'Equipement de l'Habitatet de Sfax R	ActR Suivi de la réalisation des projets délégués	15.000	15.000	0	-15	0%
	Act Z Activité support	28.490	28.490	23.957	-4.533	84%
Sous- Programme régional del'Equipement de l'Habitatet de Gafsa S	Act S Suivi de la réalisation des projets délégués	15.000	15.000	0	-15	0%
	Act Z Activité support	36.720	36.720	31.72	-5	86%
Sous- Programme régional del'Equipement de l'Habitatet de Tozeur T	Act T Suivi de la réalisation des projets délégués	20.000	20.000	0	-20	0%
	Act Z Activité support	22.160	22.160	17.16	-5	77%
Sous- Programme régional del'Equipement de l'Habitatet de Kebili U	Act U Suivi de la réalisation des projets délégués	0.000	0.000	0	0	0%
	Act Z Activité support	28.532	28.532	23.532	-5	82%
Sous- Programme régional del'Equipement de l'Habitatet de Gabes V	Act V Suivi de la réalisation des projets délégués	25.000	25.000	0	-25	0%
	Act Z Activité support	38.825	38.825	23.172	-15.653	60%
Sous- Programme régional del'Equipement de l'Habitatet de Médenine W	Act W Suivi de la réalisation des projets délégués	5.000	5.000	0	-5	0%
	Act Z Activité support	28.130	28.130	23.13	-5	82%
Sous- Programme régional del'Equipement de l'Habitatet de Tataouine X	Act X Suivi de la réalisation des projets délégués	0.000	0.000	0	0	0%

	Act Z Activité support	23.706	23.706	18.706	-5	79%
<b>Total Sous-Programmes régionaux et Activites</b>		1222	1222	641	-581	52%
<b>Total Programme 3</b>		<b>272578</b>	<b>228078</b>	<b>228043</b>	<b>-35</b>	<b>100%</b>

\*Sans prise en compte des ressources propres des Entreprises Publiques.

### **Remarque :**

Les activités B « Travaux topographiques et travaux de lotissements dans le cadre du Programme Spécifique de l'Habitat social » et l'activité relative au « suivi des projets délégués » n'ont pas été insérés dans le système AMAD pour des causes techniques, les crédits leurs afférés ont été imputés et consommés sur l'activité C « Eradication des logements rudimentaires et leur substitution par de nouveaux logements ou leur extension ».

### **Les problèmes les plus importants**

**-Secteur de l' Aménagement du Territoire**



- La difficulté d'accéder aux informations nécessaires à la réalisation d'études d'aménagement territorial.
- Réticence de certains bureaux d'études à participer aux appels d'offres portant sur la réalisation d'études d'aménagement du territoire.
- Non maîtrise des délais des consultations réalisées par les services centraux et/ou régionaux.
- On remarque que les délais entre les appels d'offres et l'approbation des rapports de la 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> étape des études qui concernent les régions sont longs : (présentation des études aux comités du ministère de l'équipement et des conseils régionaux au niveau des gouvernorats)

#### **-Secteur de l' Urbanisme**

- Malgré les efforts déployés dans ce domaine, plusieurs problèmes ont émergé, tant au niveau de la planification et du développement dans diverses régions du pays, que de la coordination entre les parties prenantes dans les politiques sectorielles et au niveau des mécanismes adoptés pour resserrer l'utilisation de la zone urbaine et la planification urbaine par différents acteurs. Ainsi, aider à fournir un logement adéquat à toutes les catégories de la société et à améliorer les conditions de vie des citoyens. Déclaration et identification des problèmes et déficiences les plus importants liés à la mise en œuvre du programme et des sous-programmes,
- Les PAU sont préparés ou examinés à l'initiative de la communauté locale concernée (municipalités ou conseils régionaux) en coordination avec les administrations régionales de l'équipement pour le traitement et suivi les différentes procédures de préparation, d'examen et d'approbation de ces PAU conformément aux dispositions du code de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme,
- Le département de l'urbanisme contribue à hauteur de 50% du financement de ces études. Grâce aux unités créées pour le suivi technique et financier de ces études et la coordination entre les parties concernées pour résoudre les problèmes qui empêchent l'avancement de leur mise en œuvre.

Malgré le suivi continu des départements centraux et régionaux du ministère, les progrès accomplis dans l'achèvement de ces études et la réalisation des objectifs fixés annuellement dépendent de la volonté des communautés locales concernées de préparer et de réviser les PAU et sa diligence pour poursuivre les études en cours d'une part et les différentes parties impliquées à diverses étapes de l'approbation de ces études D'autre part.

- ***Au niveau institutionnel:***

- L'incapacité des communautés locales de jouer leur rôle de manière requise et abandonne l'élaboration de politiques appropriées qui leur permettent de contrôler le domaine de la terre et le contrôle de son développement urbain en raison de nombreux problèmes, notamment financiers, immobiliers et institutionnels,
- L'incapacité des départements régionaux du ministère chargé de l'urbanisme d'aider les communautés locales et de les prendre dûment en compte en raison du manque de cadres spécialisés et des moyens nécessaires pour le faire,

- **Au niveau des études des PAU**

- La durée des procédures pour préparer et examiner des plans d'aménagement urbain et leur validation,
- Absence de procédures spéciales, urgentes et simplifiées pour la préparation des PAU des communautés rurales,
- L'absence d'une vision prospective des communautés locales pour identifier leurs stratégies locales à l'avance et préparer l'examen de l'étude des PAU,
- Manque de priorité et d'importance pour préparer le lancement d'études des PAU et de suivi par les communautés locales malgré le suivi continu des intérêts centraux,
- Le manque de compétences spécialisées dans les régions et manque de supervision adéquate pour suivre les études d'urbanisation et d'assurer la qualité,
- Défaut de respecter les délais contractuels,
- La longue durée de la période de consultation vu le grand nombre d'intervenants et le dépassement de la vue sectorielle de certains d'entre eux et le manque de respect des délais légaux,
- Le manque d'engagement de nombreuses municipalités à l'égard de certains intérêts administratifs et le respect des demandes d'expansion urbaine ou l'introduction de changements fréquents aux projets de PAU, en particulier au niveau des étapes finales ce qui nécessite le retour aux étapes de validation et la réaffichage au public,
- Absence de textes réglementaires qui fixent les délais qui n'ont pas été fixés par le code de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme conformément aux procédures d'approbation de la décision de délimitation et d'inspecter les zones d'expansion urbaine et les procédures d'approbation au niveau du président du gouvernement.
- L'incapacité des régions à suivre la mise en œuvre des exigences des PAU et à prendre des mesures juridiques pour respecter les permis de construire et réduire la construction chaotique.

- **Secteur de l' Habitat**

L'objectif principal du troisième sous-programme est de fournir un logement adéquat à chaque citoyen tunisien et d'améliorer ses conditions de logement grâce au développement de programmes de logement répondant aux besoins de tous les groupes sociaux, en particulier ceux à faible et moyen revenu, et à la fourniture d'équipements de base et de matériel collectif. Cependant, les indicateurs choisis ne reflètent pas la vraie image de ce qui se passe sur le terrain. En effet, les différents programmes mis en œuvre dans le secteur formel de l'offre de logements ne représentent que 20% du nombre total de bâtiments achevés au niveau national. Plusieurs autres institutions et ministères s'occupent du logement existant et de l'amélioration des conditions de vie dans les zones résidentielles. Cependant, le Ministère de l'équipement, de l'habitat et de l'Infrastructure reste qualifié pour élaborer des stratégies pour atteindre ces objectifs.

Pour atteindre les objectifs et améliorer la performance, on relève plusieurs problèmes, à savoir:

- La rareté des terres aptes à la construction, qui a entraîné la propagation de la construction chaotique et la prolifération des bidonvilles.
- Les prix élevés, qui engendrent un coût élevé du logement et un déséquilibre entre l'offre et la demande.
- La réticence des entreprises à participer aux appels d'offres.
- La réticence des promoteurs immobiliers à produire des logements sociaux financés par les FOPROLOS.
- Le potentiel humain limité des administrations régionales qui ne permet pas de suivre l'avancement du programme avec les parties qui se chevauchent et de trouver des solutions appropriées à toutes les difficultés qui entravent la progression souhaité.
- Le nombre des intervenants qui se chevauchent dans la mise en œuvre de divers programmes et le manque de coordination entre eux.
- Développer le système législatif en fonction de l'évolution économique et sociale et de l'état actuel de réserve en logement.

## **Perspectives de performance du programme**

### ***-Secteur de l'Aménagement du territoire***

- Appeler les services centraux et régionaux à faciliter l'accès aux informations nécessaires pour la réalisation d'études d'aménagement du territoire par leur publication sur les sites officiels des ministères.
- Une meilleure organisation du secteur par la création d'un cahier des charges relatif aux activités de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme.
- Réviser les cahiers des charges et appliquer les pénalités de retard pour chaque étape séparément .

### ***-Secteur de l'Urbanisme***

En dépit des efforts déployés dans ce domaine ont émergé plusieurs problématiques à la fois au niveau de la planification et développement dans les différentes régions du pays et de la coordination entre les acteurs dans les politiques sectorielles, ainsi qu'au niveau des mécanismes adoptés pour renforcer l'utilisation des zones urbaines et de la planification urbaine des différents intervenants, se qui aide à fournir un logement adéquat pour tous les niveaux de la société et d'améliorer les conditions de vie Citoyens.

- Fixer des délais qui ne sont pas identifiés par le code de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme et les études relatives à des études de PAU, à la fois dans le cadre des textes ordinales ou dans le cadre des procédures en tant que guide de référence pour toutes les intervenants,
- Renforcer la formation et le développement des compétences techniques au niveau local et au niveau des départements régionaux pour la programmation et le suivi des études des PAU et d'assurer leurs mise en œuvre.

Pour les municipalités voulant examiner le PAU, une équipe constituée pour assurer le suivi de l'étude et d'aide aux bureaux études par la création d'unité par objectif.

**-Secteur de l'habitat**

- Révision des textes législatifs et règlementaires portant sur l' accès au logement social Et l' amélioration des conditions de vie( promotion immobilière, programme spécifique de l' habitat social, SPROLS, Fonds national pour l' amélioration du logement)
- Fournir des lots sociaux constructibles pour lutter contre la construction anarchique,
- Unifier les programmes d' amélioration de logement au niveau du Ministère
- Appuyer les directions régionales et centrales par les moyens humains et financiers nécessaires pour améliorer la performance
- Mise de programmes et mécanismes pour contrôler les couts et les construction anarchiques,
- Création de textes juridiques pour les constructions délabrées et précaires dans le cadre de l' entretien des constructions anciennes
- Révision des mécanismes de l' urbanisme pour qu'ils soient visionnaire et préventifs et non de régularisation
- Trouver des solutions avec les concessionnaires pour surmonter les problèmes de retard dans la livraison des logements sociaux.

## PROGRAMME -9-

### « PILOTAGE ET APPUI »

**Responsable du Programme**  
**Mr Hatem ICHAOUYA**

**Nommé le 07 Février 2020**

#### **1- Présentation et analyse des résultats de performance :**

▪ **Objectif 9.1.1 : Superviser les différents programmes et développer la relation de l'administration avec ses administrés**

- **Présenter l'objectif** : L'objectif est de développer les systèmes d'information et de communication entre le ministère et les intervenants d'une part et entre le ministère et le citoyen d'autre part, en veillant à mettre en place un système qualité dans toutes les structures du ministère, en développant l'aspect de prospective, de coordination et de suivi des projets, et en assurant la présentation des programmes de mission et de leurs réalisations.

❖ **Indicateur 9.1.1.1 : Taux des Femmes cadres bénéficiaires du développement de leurs compétences à travers les missions et les stages à l'étranger :**

Indicateur/ unité	réalisation 2018	réalisation 2019	prévision 2020	réalisation 2020	prévision2020/ réalisation2020	prévision 2021	prévision 2022
100	79	81	100	119	119	100	100

#### **Présentation de l'indicateur :**

Taux des cadres féminins bénéficiaires des stages et missions à l'étranger par rapport au taux total des cadres féminins vise à réaliser l'égalité des chances entre Homme et femme, ainsi que le perfectionnement des capacités et compétences des Femmes au sein de la mission.

#### **Mode de calcul de l'indicateur :**

Taux des cadres féminins bénéficiaires des stages et missions à l'étranger / taux total des cadres bénéficiaires des missions et stages /taux des cadres Féminins de la mission

#### **Sources d'information :**

Application Rachad et une base de données relative aux missions et stages à l'étranger.

## Analyse des écarts entre prévisions et réalisations de l'indicateur en 2020 :

Cet indicateur a enregistré une évolution positive 119 cadres femme par rapport à une prévision qui se délimite à 85 cadres Femme prévu leurs participations ce qui surmonte les attentes .Reste que Le seul obstacle consiste en la diminution de nombre des cycles de formation et des missions et stages à l'étranger vue la pandémie de COVID-19 qui va certainement avoir un grand impact négatif sur les prévisions de réalisation de l'année 2021 touchant à cet indicateur.

### ❖ Indicateur 9.1.1.2 : Taux de réalisation des objectifs des différents programmes

Indicateur/unité	réalisation 2018	réalisation 2019	prévision 2020	réalisation 2020	prévision2020 /réalisation2020	prévision 2021	prévision 2022
%	98	97	98	94,8	97	99	99

#### Présentation de l'indicateur :

Mesurer la moyenne de réalisation des objectifs de la mission comparée aux prévisions fixées

#### Mode de calcul de l'indicateur :

La moyenne de réalisation des objectifs de la mission par rapport aux prévisions de tous les indicateurs. (la méthode de calcul de cet indicateur reste approximative puisqu'on n'a pas adopté les mêmes coefficients pour les différents indicateurs du reste des programmes lors du calcul du taux).

#### Sources d'information :

Application Rachad

## Analyse des écarts entre prévisions et réalisations de l'indicateur en 2020 :

Cet indicateur a enregistré un taux de réussite 95% comparant à une prévision initiale de 90% avec un excès de 5%.Ce qui s'explique par l'augmentation de taux de réalisation des objectifs de l'ensemble des indicateurs de performance qui surmonte le 90% même que certains indicateurs ont dépassé le 100%

#### P1 : « infrastructure routière » :

La moyenne de réalisation est de 94% il atteint presque le taux de réalisation des objectif de la mission :82% est enregistré au niveau de l'indicateur 1.1.2.1 et c'était la moindre taux. Alors que le plus élevé taux ça était enregistré au niveau de l'indicateur 1.1.1.2 environ 99%.

**P2 : « protection des zones urbaines, des littorales et maitrise des ouvrages » :** la moyenne réalisée est de 97% plus élevée que le taux de réalisation des objectifs de la mission. La plupart des indicateurs de ce programme ont réalisé des pourcentages élevés même plus que 100% citant de

ce fait l'indicateur 2.3.1.1 « taux de consommation des crédits délégués » lié à l'objectif 2.3.1 « maîtrise des projets délégués aux régions » qui atteint plus que le prévu 110% alors que le plus bas taux c'était enregistré au niveau de l'indicateur 1.2.1.1 « taux cumulatif de réalisation des projets de la protection des littorales »,76%.

### **P3 : « Aménagement du territoire, Urbanisme et Habitat » :**

Une moyenne de réalisation de 93% presque alignée avec le taux de réalisation des objectifs de la mission La plupart des indicateurs de ce programme ont réalisé des pourcentages élevés même plus que 100% citant de ce fait l'indicateur 3.1.2.1 qui s'élève à 167.3% ce qui va engendrer une bonne répercussion sur le taux de la réalisation de l'objectif 3.1.2.

L'objectif 3.2.1 :131% et l'objectif 3.1.3 : 80%

### **P9 : « pilotage et appui » :**

Dont la moyenne est égale au taux de réalisation des objectifs de la mission qui est 95% comparé aux prévisions. L'indicateur 9.1.1.1 **Taux des Femmes cadres bénéficiaires du développement de leurs compétences à travers les missions et les stages à l'étranger** a atteint le taux de 140% alors que l'indicateur du nombre de jours de formation par sexe et de la masse salariale ont atteint consécutivement 75% et 76%.

### **Analyse des écarts entre prévisions et réalisations de l'indicateur en 2020 :**

Le nombre total des missions et stages à l'étranger a enregistré un recul en 2020 comparé aux années précédentes qui n'a pas dépassé les 16 stages et missions. Cela s'explique par les répercussions de la pandémie du COVID 19 et ce malgré le taux élevé de la participation des femmes 43% et l'enregistrement d'un indicateur positif 119 mais tout cela ne reflète pas nécessairement d'une façon fixe la positivité de l'indicateur puisque les missions et stages à l'étranger n'ont eu lieu que pendant le premier trimestre de l'année à cause de ladite pandémie.

Cet indicateur a connu une instabilité durant les dernières années.

### **❖ Indicateur 9.1.1.3 : Taux de consommation des crédits d'investissement à la fin du mois de septembre**

Indicateur/ unité	réalisation 2018	réalisation 2019	prévision 2020	réalisation 2020	prévision2020/ réalisation2020	prévision 2021	prévision 2022
%	76	83	72	64	91	73	75

**Présentation de l'indicateur :** garantir une consommation des crédits de paiement d'une façon ascendante aligné au taux fixé .

**Mode de calcul de l'indicateur :** dépenses d'investissement ordonnancés/crédits d'investissement inscrites au budget et ressources extérieurs affectés

**Sources d'information :** application ADEB et SIAD

**Analyse des écarts entre prévisions et réalisations de l'indicateur en 2020 :**

Le taux de consommation des crédits était de 64% en septembre 2020 moins que le taux prévu de 70%. Cela s'explique principalement par la pandémie du CORONA virus en 2020 et le confinement qui a causé le blocage de nouveaux projets et la suspension des projets en cours, et ce taux de 64% n'est que le paiement des dettes de 2019 qui sont estimées de 360 MD avec le retour progressifs des projets courant les mois de Juillet, Aout et Septembre.

En revanche, il y a une augmentation des crédits de paiement en 2021 pour atteindre 72% suite à la reprise des chantiers et au lancement des travaux des grands projets qui aura une répercussion sur le montant des crédits consommés.

▪ **Objectif 9.2.1 : Optimiser les compétences humaines , renforcer le rôle de la Femme dans les emplois fonctionnels et développer les procédures administratives et les moyens matériels pour réaliser l' Efficienc e de l'administration**

**Présentation de l'objectif :** l'objectif vise à assurer le développement des services administratifs au profit des autres programmes et des différents intervenants de la mission et promouvoir l'usage des techniques informatiques modernes par les cadres et les employés et l'exécution du programme de recrutement en vue de l'appui des autres programmes et unités opérationnelles par les compétences nécessaires et la réalisation des promotions de grade et des cycles de formation de perfectionnement de compétences.

❖ **Indicateur 9.2.1.1 : indicateur de la représentativité de la Femme dans les postes fonctionnels**

Indicateur/unité	réalisation 2018	réalisation 2019	prévision 2020	réalisation 2020	prévision2020/ réalisation2020	prévision 2021	prévision 2022
règle de100	109	113	112	105	94%	109	108

**Présentation de l'indicateur :** mettre en relief le taux de participation des Femmes aux emplois fonctionnels et aux postes décisionnels

**Mode de calcul de l'indicateur** nombre des femmes cadres occupantes des emplois fonctionnels/total des emplois non vacantes /(nombre des femmes(A2+A1)/total des cadres de la mission(A1+A2))\*100

**Sources d'information** Application INSAF

**Analyse des écarts entre prévisions et réalisations de l'indicateur en 2020 :**

-l'enregistrement d'un indicateur positif qui atteint le 105 plus que la valeur estimée.il est en évolution continue jusqu'à 3 ans à venir ce qui s'explique par l'augmentation du nombre total



des emplois fonctionnels vacantes simultanément avec l'augmentation des cadres femmes au sein de la mission.

❖ **Indicateur 9.2.1.2 : Nombre de Jours de Formation par Agent et par sexe**

Indicateur/ unité	réalisation 2018	réalisation 2019	prévision 2020	réalisation 2020	prévision2020/ réalisation2020	prévision 2021	prévision 2022
jour de formation	2,07	3	4	1,5	37,5	5	6

**Présentation de l'indicateur :** l'augmentation des jours de formations des agents de la mission au niveau régional et central au cours de l'année en vue de perfectionnement de leurs compétences et capacités dans le secteur de la mission

**Mode de calcul de l'indicateur :**  $(N) / \sum (N_i * X_i)$  total des agents ciblés des formations

$X_i$  nombre des jours de formation selon le cycle

$N_i$  nombre des participants

$N$  total des agents ciblés de la formation

**Sources d'information** source administrative (feuilles de présence, listes des agents AMED, nombre des jours de formations...)

**Analyse des écarts entre prévisions et réalisations de l'indicateur en 2020 :**

En 2020, l'indice est de -17% jour de formation par agent à comparer avec 2019 on distingue une diminution de 1.5 jour de formation par agent. Il convient également de noter que, malgré les efforts déployés pour atteindre les objectifs souhaités et les crédits limités alloués à la formation, en plus du coût élevé de cette dernière, les services de formation n'ont pas répondu aux attentes de l'indicateur de performance, vu la pandémie du COVID 19. Pour ce là il est prévu de garder la même valeur . Pour les années 2022 et 2023 les services de la direction de la planification estiment des valeurs consécutives de 2, 2.5 et 3 en essayant de surmonter tous les obstacles suivant des procédures scientifiques et professionnels tel que la formation en ligne.

❖ **Indicateur 9.2.1.3 : évolution de la masse salariale**

Indicateur	réalisation 2018	réalisation 2019	prévision 2020	réalisation 2020	prévision2020/ réalisation2020	prévision 2021	prévision 2022
%	-7,18	16,02	25,15	14,23	56,58	0	0

**Présentation de l'indicateur :** suivi annuel de l'évolution de la masse salariale

**Mode de calcul de l'indicateur** crédit de rémunérations consommées à l'année (n)- celles de l'année (n-1)\*100/n-1

**Sources d'information** applications INSAF, ADEB, AMED, application interne de suivi des crédits de rémunérations.

### **Analyse des écarts entre prévisions et réalisations de l'indicateur en 2020 :**

cet indicateur a pour objectif de réaliser la stabilité de taux de la masse salariale mais c'est loin d'être ça selon le tableau ci-joint. et cela vu l'instabilité politique, sociale et économique du pays d'une année à l'autre ce qui affecte les décisions politiques qui a des impacts directs sur la masse salariale comme le départ optionnel de la fonction publique, la retraite exceptionnel...

Le taux de croissance de la masse salariale était de 14.23 % en 2020 cette valeur est enregistré vu :

**-Effet report :** l'impact de l'augmentation des salaires de l'année qui précède l'année budgétaire en cour l'enregistrement d'un taux de 41.7% pour 2020

**-Effet courant :** l'impact de l'augmentation des salaires de l'année en cour au titre de la même année : 57% en 2020

**-Effet Noria :** l'écart entre la masse salariale des recrutés (anciens et nouveaux) et la masse salariale des partants de la même année et le résultat est généralement négatif. En 2020 :-1.3

**- Effet glissement :-**c'est l'effet de l'avancement, promotion, intégration et emplois fonctionnel sur la totalité de la masse salariale :en 2020 c'est 2.7%

### **Analyse des écarts entre prévisions et réalisations de l'objectif en 2020 :**

L'objectif 9.2 vise l'évolution des services administratifs envers tous les programmes et l'usage des nouvelles techniques informatiques par tous les cadres de la mission et l'exécution de programme de recrutement pour renforcer les programmes de la missions et les différentes unités opérationnelles par des agents bien formés .

Les indicateurs de cet objectif ont régressé à l'exception de celui de la représentativité de la femme dans les emplois fonctionnels qui est positif car il y a augmentation des postes vacantes et augmentation des nombres des Femmes cadres .Alors que l'indicateur de la masse salariale a connu une perturbation vu la perturbation des décisions politiques manipulée en fait par les mouvements et les crises sociales et sanitaires du pays.

▪ **Objectif 9.3.1 : Optimiser les compétences humaines et les moyens matériels pour réaliser l'Efficienc**e de l'administration Régionale

**Présentation de l'objectif :** l'objectif est la continuité de l'objectif précédant sur le niveau régional .

❖ **Indicateur 9.3.1.1 : Moyenne du nombre de projets par cadre technique**

Indicateur	réalisation 2018	réalisation 2019	prévision 2020	réalisation 2020	prévision2020 /réalisation2020	prévision 2021	prévision 2022
moyenne	–	3,8	3,8	3,6	94	3,8	3,7

**Présentation de l'indicateur :** c'est un indicateur stratégique qui met en relief le nombre des cadres technique par projet et permettre de délimiter les besoins de recrutement

**Mode de calcul de l'indicateur** nombre total des projets aux DR/nombre des cadres techniques aux DR

**Sources d'information** une base des données interne

**Analyse des écarts entre prévisions et réalisations de l'indicateur en 2020 :**

En 2020, l'indicateur atteint 4 projets et il connait une certaine stabilité en 2019 qu'en 2020 vu la stabilité du nombre des cadres techniques au niveau régional et du celui des projets par région. Et la stabilité durera pour 3 ans à venir.

**Analyse des écarts entre prévisions et réalisations de l'objectif en 2020 :**

L'objectif 9.3 est stable et cela vu la stabilité de son indicateur ( 4 projets pour chaque cadre technique) et cette situation durera vu la crise qui engendre la pandémie qui a bloqué l'investissement.

**2- Présentation de de l'exécution du budget du programme**

Les crédits de paiement de programme pilotage et appui de 42 676,1 MD dont 38 546 MD ont été ordonnancés soit l' équivalent de 92%.

Les crédits d'engagement ont été de 47 143 40,028 MD

**Tableau 3**  
**Exécution du budget de l'année 2020 du programme 9 par rapport aux prévisions**  
**Répartition selon la nature des dépenses (crédits paiement)**

(Unité = 1000 dinar)

Nature des dépenses		L.F.C 2020 (1)	Exécutions 2020 (2)	réalisation par rapport à la prévision	
				Montant (2-1)	Taux de réalisation (2/1)
<b>Rémunérations</b>	paiement	<b>27 351,1</b>	<b>25 162</b>	<b>-2 189</b>	<b>92,0%</b>
<b>fonctionnement</b>	paiement	<b>6 835</b>	<b>5 641</b>	<b>-1 194</b>	<b>82,5%</b>
<b>Interventions</b>	engagement	<b>2 471</b>	<b>2 875</b>	<b>404</b>	<b>116,3%</b>
	paiement	<b>2 471</b>	<b>2 875</b>	<b>404</b>	<b>116,3%</b>
<b>investissement</b>	engagement	<b>8 040</b>	<b>6 350</b>	<b>-1 690</b>	<b>79,0%</b>
	paiement	<b>6 019</b>	<b>4 868</b>	<b>-1 151</b>	<b>80,9%</b>
<b>Opérations financières</b>	engagement	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0,0%</b>
	paiement	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0,0%</b>
<b>total</b>	engagement	<b>44 697</b>	<b>40 028</b>	<b>-4 669</b>	<b>89,6%</b>
	paiement	<b>42 676,1</b>	<b>38 546</b>	<b>-4 130</b>	<b>90,3%</b>

\*Sans prise en compte des ressources propres des entreprises Publiques

**Tableau 4**  
**Exécution du budget de l'année 2019 du programme 9 par rapport aux prévisions**  
**Répartition par sous- programme (crédits de paiement)**

S/prog	Activités	prévision 2020 LF	prévision 2020 LFC (1)	réalisations 2020 (2)	réalisation par rapport à la prévision (1-2)	pourcentage de la réalisation 1/2
s/prog1: pilotage	intervention publique	2 471	2 471	2 875	-404	116%
	activité Appui	6 319	6 319	5 649	- 670	89%
	<b>total</b>	<b>8 790</b>	<b>8 790</b>	<b>8 524</b>	<b>-266</b>	<b>97%</b>
S/prog1: Appui	gestion immobilière et des équipements	1 650	1 650	1.127	-523	68%
	constructions et aménagement des sièges et des Zones	3 673	3 673	3 252	-421	89%
	activité Appui	24 995	24 995	22 295	-2 700	89%
	<b>total</b>	<b>30 318</b>	<b>30 318</b>	<b>26 674</b>	<b>-3 644</b>	<b>88%</b>
S/prog 3: Régional	gestion immobilière et des équipements	496	496	455	-41	92%
	activité Appui	3 072	3 072	2 893	-179	94%
	<b>total</b>	<b>3 568</b>	<b>3 568</b>	<b>3 348</b>	<b>-288</b>	<b>94%</b>
<b>Total:</b>		<b>42 676,1</b>	<b>42 676,1</b>	<b>38 546</b>	<b>-4 130</b>	<b>90%</b>

### Les problèmes les plus importants

- Donnant de l'importance au questionnaire de la part de ceux qui traitent avec l'administration,
- Absence de loi-cadre,
- Déséquilibre entre les catégories impliquées dans toutes les étapes de formation,
- Un agent peut participer à une formation qui dure plusieurs mois (stages de formation continue) ou plusieurs formations de courte durée, et ainsi cette période est retirée au reste des agents lors du calcul de l'indicateur
- Le même agent peut participer à plus d'une formation.
- L'absence d'une base de données complète et précise,
- Les données incluses dans le système INSAF ne sont parfois pas claires.
- Absence de contrôle des besoins de formation avec la précision nécessaire.
- L'incapacité de terminer un pourcentage significatif des formations programmées dans le programme annuel de formation.
- Absence d'évaluation de la formation.

- Une inadéquation entre les tâches assignées aux bénéficiaires de la formation avec les axes des formations
- Tenir des réunions périodiques des chefs de programmes, de sous-programmes et des directeurs régionaux pour suivre l'exécution du budget de d'investissement.
- Effectuer des visites de terrain pour surmonter les différentes difficultés qui peuvent freiner le rythme de mise en œuvre du projet.
- S'assurer que les fonds nécessaires sont fournis pour l'ensemble des projets programmés
- Organisation de sessions avec le ministère des Finances pour présenter les préoccupations du secteur face à la pénurie de crédits de paiement
- Mise à jour des textes réglementaires liés aux problématiques immobilières, on mentionne notamment le droit d'expropriation
- Anticiper la liquidation immobilière et suivre les procédures et les réduire
- Fournir un équilibre immobilier et réduire les procédures de changement de la vocation d'un bien
- Obtention des licences nécessaires et coordination avec les acteurs publics avant l'annonce de l'appel d'offres.
- Fournir les fonds nécessaires à l'avance et accélérer la procédure de paiement des entrepreneurs.
- Revoir le système et le mécanisme de transfert des crédits aux régions et de leur disposition afin de réduire les délais et d'établir une flexibilité dans la gestion
- Activer le système national de suivi des projets publics
- Mettre en œuvre les dispositions de la nouvelle loi organique de finances et le système de gestion du budget par objectifs.
- Fournir toutes les données statistiques pour les indicateurs du reste des programmes.

### **Perspectives de performance du programme**

- Sensibiliser davantage les responsables des programmes, sous-programmes et cellules des administrations régionales sur la GBO à travers des formations dans ce domaine,
- Adopter un système d'information pour collecter et analyser les données sur les indicateurs de performance pour enregistrer le processus d'analyse des résultats,
- Mettre en place une base de données spéciale pour suivre la gestion des employés, les affectations, les promotions et les formations afin de sécuriser l'évolution du taux d'encadrement et la préparation du programme de recrutement avec le nombre nécessaire et le remplacement des départs à la retraite,
- Trouver des solutions radicales et pratiques aux problèmes immobiliers et ainsi accélérer le rythme de réalisation des projets.
- Activer le dialogue de gestion,
- Mise en place du système de contrôle interne.
- Créer un système d'information capable de fournir des informations et des statistiques précises sur le parcours de formation de chaque agent et des acteurs impliqués dans le processus de formation.
- Appliquer des méthodes scientifiques et précises pour déterminer les besoins en formation.

- Demander instamment une enquête plus approfondie sur la désignation des bénéficiaires de la formation et lier la question de la formation aux tâches réelles de l'agent.
- Instaurer la formation à distance.
- Appliquer des méthodes scientifiques et précises pour évaluer le processus formatif
- Achèvement retardé des travaux en raison de circonstances externes.
- Interruption de projet en raison de problèmes immobiliers ou des entrepreneurs.
- L'évolution de la procédure de décaissement du budget d'investissement est due aux structures en charge de la mise en œuvre des projets
- La taille des crédits alloués a un effet direct sur l'indicateur, soit en augmentation, soit en diminution
- Instauration du système de suivi des projets publics.